

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	15	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	12	SOCIAL	02	TRANSPORT	08
ADMINISTRATION	25	ECONOMIE	04	RURAL	04

N° 2869

9 Aout 2023

9 August 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [003/AONO008/CAY5/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

2

Reference [2](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

3

Reference [34/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 34/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 08 AOÛT 2023 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À LA MODERNISATION DES SALLES DE MÉTROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINCOMMERCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

4

Reference [002/AONO008/CAY5/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

5

Reference [002/AONO009/CAY5/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

6

Reference [1](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 13/07/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference 001389/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CRTV/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC INFIRMERIE DE LA MAISON DE LA RADIO DE LA CRTV, EXERCICE 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	---

8	Reference 016/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire Titre/objet DECISION N°016/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE D'OXYMETRES DE POULS, DE TENSIOMETRES ET ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 001391/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU TRACEUR GPS SUR CERTAINS VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE LA CRTV,- EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
----------	---

10	Reference 3016/D/MINSANTE/ SG/DEP/CEI/Hoe/2023 Lire Titre/objet DÉCISION N° 3016/D/MINSANTE/ SG/DEP/CEI/HOE/2023 DU 25 JUILLET 2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 0047/M/ MINSANTE/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020 PASSÉ AVEC LES ETS LES MERVEILLES APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BAFANG. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference 057/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 057/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE GUICHET UNIQUE DE LA CUDFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference 000121/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 0010/AONO/CRTV /CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA MAISON DE LA RADIO, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

13	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEDC N°006/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 16/06/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATIFINANCEMENT : FEICOM ET FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

14	Reference	003/AONO010/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

15	Reference	0766 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉNOVATION ET L'ÉQUIPEMENT DU SALON VIP DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

16	Reference	047/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°047/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE MUNICIPALE DU PK 10
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

17	Reference	0013/CUM/C2D-CR2/CLS/ING1/2023 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS DIVERS À MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES RÉGIONALES «LOI 1:MARCHÉ DOUGOY ET LOT 2:SALLE POLYVALENTE -
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

18	Reference	018/D/C-BLANGOUA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 018D/C-BLANGOUA/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIFS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH AU CIMETIERE DE DABOULDA. À BLANGOUA IV , À NGUELAM ET À BLABLINE DANS LA COMMUNE DEBLANGOUA ; DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

19	Reference 07634/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH Lire Titre/objet DECISION N°07634/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 08/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/23/AONO/SDCC/CIPM DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A HUIT (08) COMPARTIMENTS AVEC BUREAU A L'ATELIER TP-GAROUA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	--

20	Reference 046/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet DECISION N°046/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°002/DC/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE GUICHET UNIQUE DE LA CUD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	--

21	Reference 09/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°09/ADM/SIGAMP/FR/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS ET MANUELS D'EXÉCUTION POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU FONDS ROUTIER Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de clôture 28-08-2023
-----------	---

22	Reference 09/DEC/BAH/SG/ST/2023 Lire Titre/objet DECISION N°09/DEC BAH/SGW2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°11/LC/C-BAH/SG/ST/CLPM-TBEC/2022 FOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE DANS LA COMMUNE DE BAHAM PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SG/ST/CIPM-TBEC/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VÉTÉRINAIRE, D'UN ABATTOIR ET LA REHABILITATION DE QUATRE SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AL'ÉCOLE PUBLIQUE DE DEMGO DANS LA COMMUNE DE BAHAM Nature de prestation N/A Date de clôture N/A
-----------	---

23	Reference D13-209/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-209/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/D13-147/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS D'OPHTALMOLOGIE DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE L'EXTRÊME-NORD EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BF Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de clôture N/A
-----------	---

24	Reference 059/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 059/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de clôture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

25	Reference	13/ADM/SIGAMP/FR/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 008/LC/FR/CIPM/2023 DU DAO N° 04/AONR/FR/CIPM/2023 POUR L'ÉLABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DES GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	000120/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CRTV/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC INFIRMERIE DE LA MAISON DE LA RADIO DE LA CRTV, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

27	Reference	1 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.ADDITIF N° 1LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. COMMUNIQUE :LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

28	Reference	000122/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RE Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU TRACEUR GPS SUR CERTAINS VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE LA CRTV,- EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

29	Reference	01 Lire
	Titre/objet	PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES POSTES EN QUATRE (04) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	002/AONO007/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOSDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference 060/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 060/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference N°01/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET ÉTUDES-MRU/CSPM Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET ÉTUDES-MRU/CSPM/2023 DU ____ POUR LA FOURNITURE, LA MISE EN SERVICE ET LE SERVICE APRÈS-VENTE D'UN (01) VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'ÉTUDES ET DE PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL "EN PROCÉDURE D'URGENCE" Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 016/CPB/SG-SIGAMP/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°016/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

34	Reference 002/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/202 Lire Titre/objet DECISION N° 002/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/202 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT5E L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/GDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

35	Reference 021/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°021/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 08 AOÛT 2023PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

36	Reference 001390/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0010/AONO/CRTV /CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA MAISON DE LA RADIO, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

37

Reference [020/D/CPB/SG-SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°020/D/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

38

Reference [022/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LINDOI-SI-MISOHE (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE :MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

39

Reference [003/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°003/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA, ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

40

Reference [061/CUD/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 061/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

41

Reference [003/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 003/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT5E L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA, ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

42

Reference [048/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°048/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43	Reference	014/AC/CAN1ER/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 014/AC/CAN1ER/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE L'ECOLE MATERNELLE DE BAMYANGA 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINAFINANCEMENT: BIP 2023/MINEDUB
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-09-2023

44	Reference	012/AONO /CDPM/2023 DU 05/07/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO /CDPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI)DE ZINGUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYETE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-08-2023

45	Reference	021/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LISSEGUE-MAGBE-NKONG KENI (HOPITAL), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

46	Reference	10/DEC/C/BAH/SG/ST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/DEC/G BAH/GQWK2023 PORTANT RESILIATION DE LA LEITRE COMMANDE N« 010/LC/C-BAHAM COUNCIL GENERAL SECRETARY TECHNICAL SERVICE BAH/SG/ST/APM-TBEC/2022 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CEAC DANS LA COMMUNE DE BAHAM PASSE APRES APPEL D'OFFRES OUL'ERTMS /AONO/SG/ST/CIPM-TBEC/2022DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DESTOCKAGE ETTRAVAUX DECONSTRUCTION DUCEAC DANS U COMMUNE DEBAHAM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

47	Reference	004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LA LIVRAISON DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2023

48	Reference	002/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°002/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

49

Reference [010/AONO/L12/PU/CDPM/2023 DU 17/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/L12/PU/CDPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'OLAMZE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-08-2023

50

Reference [020/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°020/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 28 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°028/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS LOCAUX DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

51

Reference [003/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 09/08/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES POUR LE LABORATOIRE ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-09-2023

52

Reference [002/ADC/MINMAP/MINEDUB/C-SAA/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°002/ADC/MINMAP/MINEDUB/C-SAA/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BIP 2023, MINEDUB

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 06-09-2023

53

Reference [006/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE LA DEMANDE DE PRIXN°006/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU...07 AOUT 2023 RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-08-2023

54

Reference [058/CUD/DSGP/SDPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°058/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE MUNICIPALE DU PK 10.FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

55	<p>Reference D13-216/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-216/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 07 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 027/D13-146/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN PHOTOCOPIEUR DE DEUX MICRO-ORDINATEURS ET LEURS ACCESSOIRES, D'UN APPAREIL FAX, DES MOBILIERS ET DES FOURNITURES DE BUREAU DE L'UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO. FINANCEMENT : BADEA</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

56	<p>Reference D13-211/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-211/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/D13-166/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE WOUDAHAI-BAWADA, DE SIRAK ET DE BAKATAO DANS LE DISTRICT DE SANTÉ DE MOKOLO EN TROIS LOTS.FINANCEMENT : BIP 2023</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

57	<p>Reference D13-214/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-214/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -03 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/D13-156/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 POUR LE RELÈVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES SERVICES EN MATÉRIELS DE NEUROLOGIE ET DE NÉONATALOGIE POUR LES HÔPITAUX DE DISTRICT DU CENTRE. FINANCEMENT : BF</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

58	<p>Reference D13-212/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-212/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 029/D13-148/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS LABORATOIRE DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BF</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

59	<p>Reference 056 /CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 056 /CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 019/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, ELECTRIQUES, DE TELECOMMUNICATION ET AUDIO-VISUEL A LA MAISON DE LA CULTURE SAWAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

60	<p>Reference 003/AONO009/CAY5/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONGDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

61	<p>Reference 003/AONO007/CAY5/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

62	<p>Reference 023/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 02/08/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABERI</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 05-09-2023</p>
-----------	---

63	<p>Reference 020/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUIIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LINDOI-SI LIYEGUE-SONG TON-MAMBINE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE :MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

64	<p>Reference 1817 -23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 21/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/06/2023</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

65	<p>Reference 022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 13-09-2023</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	02/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NLOZOCK DANS LA COMMUNE DE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2023

67	Reference	0163/AONO/CCAA/PDST /CIPM/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000163/AONO/CCAA/PDST /CIPM/SPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SEPARÉS ACTIVITÉ N° CM-CCAA-374204-CW-RFB DU PPM
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-09-2023

68	Reference	007/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE LA DEMANDE DE PRIX N°007/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 07 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE 40 TONNES DE SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ DESTINÉES À L'APPUI DES NOUVELLES COOPERATIVES DE LA FILIERE RIZ DE L'ANTENNE DE MAROUA PRÉSELECTIONNÉES AU COURS DES SESSIONS DES COMITÉS REGIONAUX DE SÉLECTION (CRS) DE FÉVRIER 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-08-2023

69	Reference	069/AMI/MINTP/SG/DGET/CSPM-PFC/SPM/IP5/EE1 2023 du Lire
	Titre/objet	PROGRAMME D'AMENAGEMENT TERRITORIAL (PAT) DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD ELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA BIODIVERSITÉ (PAB) EN VUE DE LA GESTION DE LA RÉSERVE COMMUNALE FORESTIÈRE DE KALFOU DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 069/AMI/MINTP/SG/DGET/CSPM-PFC/SPM/IP5/EE1 2023 DU 07 AOÛT 2023 (SERVICES DE CONSULTANTS) SECTEUR : TRANSPORT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-08-2023

70	Reference	007/CR/SG/C-BOURHA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 007/CR/SG/C-BOURHA/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.BHA/CIPM/2023, N° 006/AONO/C.BH /CIPM/2023 ET N° 007/AONO/C.BHA/CIPM/2023 DU 15/06/2023 DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

71	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DAO N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 13/06/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : FEICOM ET FOND PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

72	Reference	024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-09-2023

73	Reference	005(BIS)/AONO/MINMAP/MINADER /C-SAA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005(BIS)/AONO/MINMAP/MINADER /C-SAA/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOL EKONO - CHEFFERIE EKALAN MINKOUL (5,1 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINADER 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-09-2023

74	Reference	004/AONR/APN/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/APN/CIPM/2023 DU 08 AOÛT 2023 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAISFINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023IMPUTATION : 2023-03-030504-613900
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-09-2023

75	Reference	016/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE D'OXYMETRES DE POULS, DE TENSIOMETRES ET ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

76	Reference	04 Bis/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2023 DU 07 AOUT 20 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 BIS/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2023 DU 07 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOWA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-08-2023

77	Reference	007/AONO/PU/ RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 13 /07/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ DAONO/PU/ RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 13 JUILLET2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX A OLAMZE VILLE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ,DANS LA COMMUNE D'OLAMZE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM ? REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

78	Reference	12/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 12/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 08 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

79	Reference	015/AONO/CAN1ER/SG/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CAN1ER/SG/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023, MINEDUB
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-09-2023

80	Reference	004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES DANS 07 ECOLES PRIMAIRESDE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-08-2023

81	Reference	023 /D/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 12 POTEAUX BOIS ENDOMMAGESPAR LES SUPPORT BETONNESSUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASEE BONDJOCK –NKONG KENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

82	Reference	D13-213/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-213/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 031/D13-141/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS D'ODONTOSTOMATOLOGIE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE 4È ET 5È CATÉGORIES FINANCEMENT : BF
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

83	Reference	D13-217/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-217/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 07 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/D13-81/AONO/ MINSANTE/CIPM/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL MÉDICAL DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE POUR LES FORMATIONS SANITAIRES DE 3È,4È ET 5È CATÉGORIES.FINANCEMENT : BF
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

84	Reference	D13-210/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-210/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/D13-140/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SPECTROPHOTOMÈTRES DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE 4È ET 5È CATÉGORIES EN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BF
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
85	Reference	049/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°049/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
86	Reference	ADDITIF N°13 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°13 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CUB/SG/DA(57SDMGP/SPMP/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DES ŒUVRES D'ART PAR LES ARTISTES DE LA REGION DE L'OUEST POUR LA DECORATION ET L'EMBELLEMENT DU PK+300 ET LA POSE DU BUSTE DE TAMBAH.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A



COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE
L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS IIDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures précises.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V,</p> <p>En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 16/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V,</p> <p>En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 13/07/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 10/08/2023 à 12 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 27/AONR/ADC/CIPM/2023 DU 13/07/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 17/08/2023 à 13 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 13/07/2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DE L'INFORMATISATION DE LA GESTION DU PARKING CENTRAL DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

MINISTERE DU COMMERCE

DECISION N° 34/D/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 08 AOÛT 2023 PORTANT ADJUDICATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À LA MODERNISATION DES SALLES DE MÉTROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX ET DÉCONCENTRÉS DU MINCOMMERCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DU COMMERCE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret N°2012/513 du 12 novembre 2012 portant organisation du Ministère du Commerce ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté N°00000210/MINFI du 11 juin 2020, portant création d'une Pairie Générale et des Paires Spécialisées auprès de certains départements ministériels ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements ministériels ;

Vu la Décision N°0235/MINCOMMERCE/DAG du 12 juillet 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Commerce ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 0000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2022 ;

Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}. - Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres National Restreintsuivant :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (en chiffres)	DELAI DE LIVRAISON
N° 00001/AONR-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023	MODERNISATION DES SALLES DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINCOMMERCE	ETS CHALLENGES SERVICES	80 000 000 FCFA	90 jours

Article 2.- Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication de la présente Décision, à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (porte 106), pour l'élaboration du projet de Marché.

Article 3.- La présente Décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

ADDITIF N°13 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°02/AONO/CUB/SG/DA(57SDMGP/SPMP/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DES ŒUVRES D'ART PAR LES ARTISTES DE LA REGION DE L'OUEST POUR LA DECORATION ET L'EMBELLISSEMENT DU PK+300 ET LA POSE DU BUSTE DE TAMBAH.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture se fera en deux temps ; la première phase le 22 Mai 2023 et la deuxième à une date ultérieure.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture se fera en deux temps ; la première phase le 29 AOUT 2023 et la deuxième à une date ultérieure.</p>

BAFOUSSAM le 8 Aout 2023

Le MAIRE

TAFAM Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE L'ECOLE
MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>9.2. Evaluation des Offres technique et financière</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire avec photos 	<p>9.2. Evaluation des Offres technique et financière</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire
<p>CRITERES ESSENTIELS</p> <p>2. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</p> <p>Le Diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Rural 5 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme, Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs (oui ou non).</i></p> <p>3. CHEF CHANTIER</p> <p>Le Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non).</i></p> <p>PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non).</i></p>	<p>CRITERES ESSENTIELS</p> <p>2. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</p> <p>Le Diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Rural 5 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p> <p>3. CHEF CHANTIER</p> <p>Le Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p> <p>PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p>

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

FATA LENGUE EPSE WANSI HORTENSE

COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE
D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN
ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE
UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE V.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures précises.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 16/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/CRTV/CIPM/2023
POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC INFIRMERIE DE LA MAISON DE LA RADIO DE LA
CRTV, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu la loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
Vu la loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu la Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signé le 20 juin 2018 ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu la Lettre n° 00074/CRTV/CIPM du 19 juillet 2023 portant proposition d'attribution ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **ETS DELTA PRIMM, Tél : 679 22 68 97 / 690 03 02 17**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°011/AONO/ CRTV/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour les travaux de réaménagement du bloc infirmerie de la Maison de la Radio de la CRTV, exercice 2023, pour un montant de **FCFA TTC 18 001 050 (Dix-huit millions mille cinquante) ;**

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°016/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE D'OXYMETRES DE POULS, DE TENSIOMETRES ET ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'Application du code des Marchés Publics.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 du 29 juin 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 04 août 2023 portant proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	NATAN SARL BP : 8935 Douala	20 445 000	Deux (02) mois

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 7 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/ CRTV/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU TRACEUR GPS SUR CERTAINS VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE LA CRTV,- EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu. La lettre N°000074/CRTV/CIPM du 19 juillet 2023 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation n°012/DC/CRTV/CIPM/2023 du 19 juillet 2023 ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **WORLD CENTER**, BP : **833 Yaoundé**, tél. : **620 30 90 80/ 677 29 15 50**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 012/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 juin 2023 pour la fourniture et l'installation du traceur GPS sur certains véhicules du parc automobile de la CRTV- exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 19 800 000 (dix-neuf millions huit cent mille)**.

Article 2 :

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DÉCISION N° 3016/D/MINSANTE/ SG/DEP/CEI/HOE/2023 DU 25 JUILLET 2023 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 0047/M/ MINSANTE/CIPM/2020 DU 16 JUIN 2020 PASSÉ AVEC LES ETS LES MERVEILLES APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 RELATIFS AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔPITAL DE DISTRICT DE BAFANG.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 96/03 du 4 Janvier 1996 portant loi cadre dans le domaine de la Santé ;

Vu la Loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 modifiée et complétée par l'Ordonnance N2023/001 du 02 juin 2023;

Vu la loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de la transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2013/093 du 3 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2013/159 du 15 mai 2013 fixant le régime particulier du contrôle administratif des finances publiques ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu le marché N° 0047/M/ MINSANTE/CIPM/2020 du 16 juin 2020 passé avec les ETS LES MERVEILLES après Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 relatifs aux travaux de réhabilitation de l'Hôpital de District de Bafang;

Vu l'ordre de service valant mise en demeure D56-83/OS/MINSANTE/SG/DEP/CEI/Hoe/2021 du 27 janvier 2021 ;

Vu le procès-verbal de constat de carence du marché du 27 juin 2023;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1.- Le Marché N° 0047/M/ MINSANTE/CIPM/2020 du 16 juin 2020 passé avec les ETS LES MERVEILLES après Appel d'Offres National Ouvert N° 012/AONO/MINSANTE/CIPM/2020 relatifs aux travaux de réhabilitation de l'Hôpital de District de Bafang est à compter de la date de signature de la présente Décision, résilié pour défaillance de l'entreprise, conformément aux dispositions de l'article 182 (e) du Code des Marchés Publics.

Article 2.- La présente Décision sera notifiée à l'entreprise par le Chef de Division des Études et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique.

Article 3.- La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DC N°006/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 16/06/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : FEICOM ET FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision Municipale N° **015/DM/MO/CIPM/C-TIB/2023 du 26 JUIL 2023** , le Marché objet de l'avis de consultation susvisé est attribué pour le montant et délai de livraison à AFROMNI MOTOR SARL, conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
AFROMNI MOTOR SARL	35 000 000 FCFA	60 Jours	

TIBATI le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 0010/AONO/CRTV /CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA MAISON DE LA RADIO, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, L'entreprise **RESYTAL**, BP : **5750 Yaoundé** tél. : **699 48 18 06/ 694 31 82 08**, est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/ CRTV/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour la refonte du système informatique de la maison de la radio de la CRTV, - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 65 001 351 (soixante-cinq millions mille trois cent cinquante et un)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU TRACEUR GPS SUR CERTAINS VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE LA CRTV,- EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, L'entreprise **WORLD CENTER**, BP : **833** Yaoundé, **tél. : 620 30 90 80/ 677 29 15 50**, est déclarée attributaire de la Demande de Cotation n° 012/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 juin 2023 pour la fourniture et l'installation du traceur GPS sur certains véhicules du parc automobile de la CRTV- exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 19 800 000 (dix-neuf millions huit cent mille)**.

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION
D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOSDANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures précises.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V,</p> <p>En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 16/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V,</p> <p>En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR FICHER JOINT</p>

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA RÉNOVATION ET L'ÉQUIPEMENT DU SALON VIP DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 21/AONO/ADC/CIPM/2023 du 16/06/2023** ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives et des dossiers techniques et financiers ;
Considérant la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0130-23/ADC/CIPM/se du 27 juillet 2023.

DECIDE :

ARTICLE 1 – La lettre-commande relative à la rénovation et l'équipement du salon VIP du rez-de-chaussée de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua, est attribuée à l'entreprise **ETS JYVAN Trade Center, Tél : 677 66 89 34/ 22 09 44 77, BP : 940 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **dix-neuf millions six cent soixante-dix mille six cent cinquante-et-un (19 670 651) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le gérant de l'entreprise **ETS JYVAN Trade Center** est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°047/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE MUNICIPALE DU PK 10

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,
Autorité Contractante,**

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 010/AONO/CUD/CIPM/2023 du 12 Avril 2023 relatif à l'étude en vue de la reconversion de la décharge municipale du PK 10;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 30 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 05 Juin 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 05 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution des offres administratives et techniques N° 029/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 11 Juin 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 04 juillet 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 04 Juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 035/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 25 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :**Article 1er :** L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
	CREACONSULT SARL <i>B.P. : 11735 Douala</i>	12 259 577 (Douze millions deux cent cinquante-neuf mille cinq cent soixante-dix sept	06

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ÉQUIPEMENTS DIVERS À MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES RÉGIONALES «LOI 1: MARCHÉ DOUGOY ET LOT 2: SALLE POLYVALENTE -

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

CF PIÈCES JOINTES

MAROUA le 3 Aout 2023

Le MAIRE

SALI BABANI

COMMUNE DE BLANGOUA

DECISION N° 018D/C-BLANGOUA/CIPM/2023 DU 20 JUIN 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIFS TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES (05) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH AU CIMETIERE DE DABOULDA. À BLANGOUA IV , À NGUELAM ET À BLABLINE DANS LA COMMUNE DE BLANGOUA ; DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BLANGOUA

DECIDE :

ARTICLE 1: L'Entreprise ETS AL-AZIZA, est retenue comme attributaire du marché relatif travaux de construction des 05 forages équipés de PMH ou cimetière de Dabouldo, à Blangoua II, à Blangoua IV, à Nguelom et a Blopline ; Commune de BLANGOUA ; DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD aux conditions ci-après :

Montant TTC ; 20000 000 (Vingt millions) francs FCFA.

-Délai d'exécution : Deux (03) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

BLANGOUA le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

MAHAMAT ABDOULKARIM

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°07634/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AH DU 08/08/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°076/23/AONO/SDCC/CIPM DU 01/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A HUIT (08) COMPARTIMENTS AVEC BUREAU A L'ATELIER TP-GAROUA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Le décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le dossier d'appel d'offres national ouvert N°076/23/AONO/SDCC/CIPM du 01/06/2023 pour les travaux de construction d'un hangar à huit (08) compartiments avec bureau à l'atelier TP-Garoua

Considérant Lettre N°101/23/SDCC/CIPM DU 24/07/2023 du président de la CIPM de la SODECOTON

Considérant La lettre de confirmation de l'offre corrigée des Ets AMD du 28/07/2023

DECIDE :

Article 1er: Les Ets AMD B.P 3776 Yaoundé sont retenus comme adjudicataire du marché relatives à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
UNIQUE	Ets AMD B.P 3776 Yaoundé	149 785 318	270 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

GAROUA le 8 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOURRAIN Henri Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°046/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION
N°002/DC/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR
LE GUICHET UNIQUE DE LA CUD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de M.MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 09 Mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le Dossier de consultation n° 002/DC/CUD/CIPM/2023 du 27 Mars 2023 pour l'acquisition du matériel informatique pour le Guichet Unique de la CUD ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Avril 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°043/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 12 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:**Article 1er : La société DMC SARL****située à Douala, Tél.: 695 34 04 88 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai ci-après:**

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En Mois)
Unique	DMC SARL Douala Tél. : 695 34 04 88	18 501 637 (Dix Huit Millions Cinq Cent Un Mille Six Cent Trente Sept)	03

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°09/ADM/SIGAMP/FR/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS ET MANUELS D'EXÉCUTION POUR L'OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET DE LA GESTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU FONDS ROUTIER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le souci de promouvoir et consolider une croissance économique durable, le Gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement, a mis en place un Établissement Public Administratif de type particulier dénommé Fonds routier, qui est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 1999.

Placé sous la tutelle financière du Ministre chargé des Finances et sous la tutelle technique du Ministre chargé des routes, le Fonds routier assure le financement et le paiement des prestations réalisées à l'entreprise et relatives à : (a) l'entretien du réseau routier prioritaire interurbain classé, communal et les voiries urbaines, (b) la prévention et la sécurité routières, (c) la protection du patrimoine routier national et (d) l'aménagement et la réhabilitation des routes.

Il a été institué par la loi n°96/07 du 08 avril 1996, puis renforcé par la loi n°2004/021 du 22 juillet 2004, qui a élargi ses missions au financement des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes dans le cadre du « Guichet Investissement », distinct et indépendant de celui destiné à l'entretien dénommé « Guichet Entretien ».

Depuis l'exercice 2018, les ressources du Guichet « Entretien » du Fonds routier sont plafonnées par la Loi de Finances et elles sont mises à la disposition du Fonds routier à travers le mécanisme de débit d'office mensuel du Compte unique du Trésor pour alimenter le compte du Fonds routier ouvert à la BEAC.

En ce qui concerne le Guichet Investissement, les ressources sont mises à la disposition du Fonds routier pour payer les décomptes validés.

La loi n°2022/007 du 27 avril 2022 portant protection du patrimoine routier national élargit les missions du Fonds routier. En effet, elle institue un mécanisme dit « Fonds routier » en vue du financement de la protection du patrimoine routier ayant pour objet :

- la mobilisation et la collecte des ressources nécessaires au financement des programmes d'étude, d'indemnisation, d'investissement et d'entretien des projets routiers et autoroutiers ;
- le financement des programmes de protection du patrimoine routier national, de prévention et de sécurité routières, d'entretien, de réhabilitation et d'aménagement des routes et autoroutes non concédées ;
- le paiement des prestations et travaux éligibles à ce mécanisme de financement.

Cette nouvelle loi dote le Fonds routier de trois (03) guichets au lieu de deux (02) comme par le passé :

- le Guichet « Entretien » ;
- le Guichet « Études et Investissement » ;
- le Guichet « Indemnisations ».

Elle précise que les ressources du Fonds routier sont constituées :

- de la redevance d'usage de la route ;
- de la quote-part du produit des amendes définies par la présente loi ;
- des dons et des subventions ;
- des fonds d'origines diverses en rapport direct avec l'usage de la route ;
- de la quote-part de la taxe spéciale sur les produits pétroliers ;
- du produit de la taxe de transit ;
- des dotations budgétaires des Ministères ;
- du droit de péage routier ou, en cas de concession du péage, de la redevance de concession ;
- des revenus des fonds placés dans les banques ou des opérations jugées rentables pour le Fonds.

La loi précise également que le Ministère en charge des finances s'assure de la comptabilisation des ressources au moment de la collecte pour des besoins unique de centralisation de l'information financière sur les recettes de l'État.

L'implémentation de cette vision du législateur implique l'élaboration d'un manuel de collecte adapté et propre qui présente pour chaque type de ressources l'existant en matière de collecte et le mécanisme de collecte à instituer pour le Fonds routier.

C'est dans cette perspective que la Banque Mondiale, dans de sa mission d'identification de la deuxième opération d'appui aux politiques de Développement pour la consolidation Budgétaire et la Croissance Inclusive au Cameroun, a inscrit comme éléments déclencheurs :

- la signature du décret transformant le Fonds routier en un Fonds de deuxième génération pour assurer le financement durable de l'exploitation et de l'entretien du réseau routier ;
- l'élaboration des règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier.

Par conséquent, le Fonds routier envisage de recruter un consultant individuel chargé d'élaborer les règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier.

2. Objet

La présente consultation a pour objet d'élaborer les règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au Fonds routier par la loi n°2022/007 du 27 avril 2022 portant protection du patrimoine routier national. De manière spécifique, il s'agit de :

- identifier de manière exhaustive, pour chaque type de ressource du Fonds routier, les acteurs intervenants dans le processus de collecte et de recouvrement ;
- recenser de façon exhaustive les différents supports produits par les intervenants du processus de collecte et de recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- élaborer les projets d'arrêtés, de circulaire ou de décisions nécessaires pour collecter ou recouvrer les ressources du Fonds routier ;
- élaborer et décrire les procédures et processus de collecte, pour chaque type de ressource du Fonds routier, ainsi que les rôles assignés à chaque acteur ;
- élaborer un manuel de collecte, de recouvrement et de gestion des ressources du Fonds routier.

3. Consistance des prestations

Il est question de concevoir, de décrire et d'élaborer de manière exhaustive, étape par étape, les procédures et processus de collecte et de recouvrement des ressources du Fonds routier ainsi que les projets d'actes réglementaires qui encadrent ces opérations, le cas échéant. Ces règlements et manuels permettront :

- d'optimiser la collecte et le recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- de sécuriser les ressources du Fonds routier ;
- de suivre de manière transparente le mécanisme de collecte et le recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- de produire des statistiques journalières, hebdomadaires et mensuelles des ressources du Fonds routier ;
- d'avoir une bonne connaissance des procédures de collecte et de recouvrement des ressources du Fonds routier ;
- de produire les supports et extraits requis dans le processus de collecte et recouvrement des ressources du Fonds routier.

I- PROCÉDURE DE SÉLECTION

Le consultant sera sélectionné suivant la procédure définie par les articles 117 et 118 du décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant codes des marchés publics relativement aux modalités de recrutement des consultants individuels.

4. Période d'exécution

La durée prévisionnelle pour l'exécution de la mission est de 120 jours à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

5. Participation et origine

I-EXPERIENCE ET QUALIFICATION DU CONSULTANT

Le consultant individuel doit être un cabinet spécialisé dans l'élaboration des manuels de procédures du secteur public (administrations centrales, établissements publics, entreprises publiques, autres organismes publics) avec de solides références dans l'élaboration des projets d'acte réglementaires et la connaissance des administrations de collecte, de recouvrement et de gestion des recettes de l'Etat.

Le consultant doit mobiliser une équipe minimale composée de :

- un (01) spécialiste des régies financières (Trésor/Impôt/Douane) (BAC+5 minimum), chef de mission, justifiant d'une très grande expérience (15 ans minimum) dans la conception et l'élaboration des procédures de collecte et de recouvrement des ressources publiques et l'élaboration des projets de textes y relatifs ;
- un (01) spécialiste en administration publique (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des textes réglementaires ;
- un (01) spécialiste en comptabilité, audit ou contrôle de gestion (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des manuels de procédures des entités publiques ou privées ;
- un (01) juriste (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans ;
- un (01) spécialiste en statistique (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans la prévision et le suivi des ressources publiques.

6. Financement

Le financement de la mission sera assuré par le budget de fonctionnement du Fonds routier – Exercice 2023 - Guichet Entretien.

7. Remises des offres

Le pli fermé contenant la manifestation d'intérêt en six (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies et portant la mention : **Appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration des règlements et manuels d'exécution pour l'optimisation de la collecte et de la gestion des ressources allouées au fonds routier au Fonds routier « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »** devra être **déposé au plus tard le 28 août 2023 à 15h30mn** l'adresse suivante :

FONDS ROUTIER:

Immeuble SNI 12^{ème} étage – porte 12-21 – COURRIER
BP 6221 Yaoundé – CAMEROUN
Tél.: (237) 222 22 47 52

8. Composition du dossier

Sommaire, pagination : 2 pts
Lisibilité des documents présentés : 2 pts
Intercalaires : 1 pt.

C – Mobilisation des experts (15 points)

- Un spécialiste en administration publique (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des textes réglementaires : **5 pts** ;
- Un spécialiste en comptabilité, audit ou contrôle de gestion (BAC+5 minimum), justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans l'élaboration des manuels de procédures des entités publiques ou privées : **4 pts** ;
- Un spécialiste en droit public (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans : **3 pts** ;
- Un spécialiste en statistique (BAC+5 minimum) justifiant d'une expérience de 10 ans minimum dans la prévision et le suivi des ressources publiques : **3 pts**.

Dès l'adoption du dossier de pré qualification par la Commission de Passation des Marchés, le consultant classé meilleur et ayant obtenu un score d'au moins 80/100 sera notifié par le Maître d'ouvrage pour la suite de la procédure.

NB : Les références doivent être justifiées par les procès-verbaux de réception, les copies de la première et de la dernière page des contrats, ou certificats de travail, ou lettres d'engagement, ou bons de commande, etc.).

9. Critères d'évaluation

La pré-qualification se fera sur la base des critères ci-après :

A- Qualifications de l'Expert 80pts

La mission sera réalisée par un Expert en audit.

La grille de notation est définie comme suit :

au moins un diplôme BAC + 5 en finances publiques (Trésor/Impôt/Douane) : **25 pts** ;

au moins 15 ans d'expérience professionnelle en finances publiques : **15 pts** ;

références dans la conception et l'élaboration des procédures de collecte et de recouvrement des ressources publiques et l'élaboration des projets de textes : **30 pts** (10pts/mission) ;

références en élaboration des manuels de procédure dans les administrations publiques : **10 pts** (5 pts/mission).

10. Evaluation et publication des résultats

I- LIVRABLES

Le Consultant produira les livrables ci-après :

a) un rapport de cadrage ;

b) un rapport provisoire et contenant:

- les projets de règlements (arrêtés, circulaires ou décisions) encadrant la collecte et le recouvrement de ladite ressource ;

- le projet de manuel d'exécution pour la collecte, le recouvrement et la gestion de ladite ressource.

c) un rapport final.

(i) Une séance de travail sera organisée avec l'Administrateur du Fonds, ses collaborateurs et le Consultant pour examiner lesdits projets et formuler les observations.

(ii) Après prise en compte des observations formulées sur ces extraits, le Consultant produira les projets provisoires qui seront soumis à la validation du Fonds routier et des tutelles financière et technique.

(iii) Les projets définitifs qui tiennent compte des observations des tutelles financière et technique seront livrés au Fonds routier au plus tard deux semaines après la réception de leurs observations.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N°09/DEC BAH/SGW2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°11/LC/C-BAH/SG/ST/CLPM-TBEC/2022 FOUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE BAHAM PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SG/ST/CIPM-TBEC/2022 DU 06/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE, D'UN ABATTOIR ET LA REHABILITATION DE QUATRE SALLES DE CLASSES ET UN BLOC ADMINISTRATIF AL'ECOLE PUBLIQUE DE DEMGO DANS LA COMMUNE DE BAHAM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

DECIDE

Article 1 - la lettre commande N°I VLC/C-BAmG/ST/aPM-TBEC/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE

ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE DANS LA COMMUNE DE BAHAM, attribué à l'entreprise **ASTUCE ENGINEERING CONSTRUCTION COOPORATION** Tel 652 08 25 08 N° R.C/BFM/2021/A/52 N° Contribuable : P.Ûi66152MIÙ4E et représenté par Monsieur KAMWA Michel est pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée pour défaillance à

remplir ses obligations contractuelles conformément aux dispositions de l'article 182 (e) du Décret N°2018/ 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2- conformément aux dispositions de l'article 184 du Décret N°2018/ 366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics. Ne peut soumissionner pour un Marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la résiliation. h « «

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BAHAM le 12 Juin 2023

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-209/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 028/D13-147/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS D'OPHTALMOLOGIE DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE L'EXTRÊME-NORD EN PROCÉDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BF

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3133/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture et installation des équipements d'ophtalmologie dans certaines Formations Sanitaires de l'Extrême-nord en procédure d'urgence	FARICH MED SARL BP: 655 236 120	245 100 000	45 jours	Proposé attributaire
	ZARIF SARL BP: 694 305 094	244 000 000	45 JOURS	Éliminé pour absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif (attestation pour soumission CNPS) après épuisement du délai supplémentaire de 48 h accordées

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 059/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'ETUDE EN VUE DE LA REHABILITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 017/AONO/CUD/CIPM/2023 du 24 Mai 2023 lancé par la Communauté Urbaine de Douala portant sur l'étude en vue de la réhabilitation de la station de traitement des eaux usées de l'hôpital Laquintinie dans la Ville de Douala est déclaré **infructueux**.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de caution de soumission.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 008/LC/FR/CIPM/2023 DU DAO N° 04/AONR/FR/CIPM/2023 POUR L'ÉLABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DES GUICHETS « ENTRETIEN » ET « INVESTISSEMENT » DU FONDS ROUTIER (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**L'Administrateur du Fonds routier communique :**

Le soumissionnaire ci-dessous est désigné attributaire de la lettre-commande du dossier d'appel d'offres national restreint n° 04/AONR/FR/CIPM/2023 pour l'élaboration de la cartographie des risques des guichets « entretien » et « investissement » du Fonds routier (en procédure d'urgence).

Soumissionnaire	Score global	Montant TTC	Rang	Observations
GRUPEMENT ARC AUDIT/KM CONSULTING	90,4/100	16 898 619	1 ^{ier}	Offre moins disante

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Fonds routier pour l'établissement des lettres commandes y relatives.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°011/AONO/CRTV/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BLOC INFIRMERIE DE LA
MAISON DE LA RADIO DE LA CRTV, EXERCICE 2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, L'entreprise **ETS DELTA PRIMM, Tél : 679 22 68 97 / 690 03 02 17**, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°011/AONO/CRTV/CIPM/2023 pour les travaux de réaménagement du bloc infirmerie de la Maison de la Radio de la CRTV, exercice 2023, pour un montant de **FCFA TTC 18 001 050 (Dix-huit millions mille cinquante) ;**

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/07/2023 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. ADDITIF N° 1 LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A. COMMUNIQUE : LES DISPOSITIONS DE L'APPEL D'OFFRES SUSCITÉ SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIV :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

A- PIÈCE N° 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES

10- Remise des offres

Au lieu de :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **10/08/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/07/2023

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION

A LA SOCIETE

AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutôt :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104**, au plus tard le **16/08/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/07/2023

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE RADIOCOMMUNICATION

A LA SOCIETE

AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 057/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CUD/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE GUICHET UNIQUE DE LA CUDFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **046/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023** du **09/08/2023** , déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (En mois)
Unique	DMC SARL Douala Tél. : 343 12 39 25/695 34 04 88	18 501 637 (Dix Huit Millions Cinq Cent Un Mille Six Cent Trente Sept FCFA)	03

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 5^{ème} étage de l'immeuble SCI-Bonanjo situé à l'angle du 1049 de la rue Pasteur à Bonanjo, BP 43 Douala Cameroun ;Tél :(237)233 421 509/Fax :(237)233 426 950 dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE
D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU
PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>9.2. Evaluation des Offres technique et financière</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire avec photos 	<p>9.2. Evaluation des Offres technique et financière</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire
<p>CRITERES ESSENTIELS</p> <p>2. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</p> <p>Le Diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Rural 5 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme, Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs (oui ou non).</i></p> <p>3. CHEF CHANTIER</p> <p>Le Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non).</i></p> <p>PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non).</i></p>	<p>CRITERES ESSENTIELS</p> <p>2. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</p> <p>Le Diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Rural 5 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p> <p>3. CHEF CHANTIER</p> <p>Le Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p> <p>PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p>

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

FATA LENGUE EPSE WANSI HORTENSE

COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE
D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION
D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

AU LIEU DE LIRE	LIRE PLUTOT
<p>9.2. Evaluation des Offres technique et financière</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire avec photos 	<p>9.2. Evaluation des Offres technique et financière</p> <p>Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'une Attestation et un rapport descriptif de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire
<p>CRITERES ESSENTIELS</p> <p>2. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</p> <p>Le Diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Rural 5 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme, Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs (oui ou non).</i></p> <p>3. CHEF CHANTIER</p> <p>Le Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non).</i></p> <p>PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée <i>Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non).</i></p>	<p>CRITERES ESSENTIELS</p> <p>2. CONDUCTEUR DES TRAVAUX</p> <p>Le Diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil/Rural au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p> <p>3. CHEF CHANTIER</p> <p>Le Diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; du Diplôme légalisée (oui ou non).</p> <p>PERSONNEL ADMINISTRATIF</p> <p>Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée (oui ou non).</p>

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le MAIRE

FATA LENGUE EPSE WANSI HORTENSE



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 060/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°048/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09/08/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	GIC CHALLENGE SARL <i>B.P. : 13133 Douala</i>	80 392 388 (Quatre-vingt millions trois cent quatre-vingt-douze mille trois cent quatre-vingt-huit)	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINEE/SG/DMRE/PROJET ÉTUDES-MRU/CSPM/2023
DU _____ POUR LA FOURNITURE, LA MISE EN SERVICE ET LE SERVICE APRÈS-VENTE D'UN (01)
VÉHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE A L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET D'ÉTUDES ET DE
PRÉPARATION D'UN PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL "EN PROCÉDURE D'URGENCE"**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

ADDITIF N°001

Au lieu de

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières aura lieu le 04 août 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, route carrefour Olezoa-Mess des officiers, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction.

Lire plutôt

L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières aura lieu le 11 août 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés dans la salle des réunions du Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural, sis à Yaoundé, route carrefour Olezoa-Mess des officiers, derrière l'hôtel de la Mutuelle du Trésor en construction.

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

THOME NDJOUKE ADOLPHE

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

DECISION MUNICIPALE N°016/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN

DECIDE

National ouvert en procédure d'urgence
N009/AONO/CPB/CIPM DU 03 MAI 2023 est attribué ainsi qu'il suit

TRAVAUX. D'AMENAGEMENT EXTERIEUR ET REALISATION DES VRD POUR LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE MARCHAND MODERNE AU CARREFOUR TOBE DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN

Attributaire: STECFA CAMEROUN BP: BAFOUSSAM TEL: 674 603 130

Montant en FCFA TTC 249 478 000 (Deux cent quarante-neuf millions quatre cent soixante- dix-huit mille) FrancsCFA

pour un délais de **quatre (04) mois**

BANDJOUN le 30 Juin 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N° 002/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT5E L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALIM NGONG Irénée au poste de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considération L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023 pour les travaux de construction d'un forage équipé au lycée de Manjo, arrondissement de Manjo, Département Du Moungo, Région Du Littoral.:

Considération le procès-verbal d'ouverture des offres de la CDPM du 12 juillet 2023.

DECIDE :

Article 1er: La **BANG'S GROUP BP : 4578 Doual, Tél : 695 76 77 78;** a été retenu comme adjudicataire de la L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023 pour les travaux de construction d'un forage équipé au lycée de Manjo, arrondissement de Manjo, Département Du Moungo, Région Du Littoral, pour un montant TTC de **Huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quarante-huit (8 498 948) FCFA et pour un délai d'exécution de Quatre-Vingt Dix jours (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 14 Juillet 2023

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°021/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 08 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 27 JUIN 2023 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) À LA STATION NAUTIQUE DE MAGA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu de livraison/exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°029/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 27 juin 2023 pour la poursuite des travaux d'aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) à la Station Nautique de maga	Station Nautique de Maga	Etablissement AL LAMINE ET FRERES, B.P : 2218 Yaoundé	29 669 042	04 mois

Le Directeur de cet établissement est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 8 Aout 2023

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 0010/AONO/CRTV /CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR LA REFONTE DU SYSTEME INFORMATIQUE DE LA MAISON DE LA RADIO, EN PROCEDURE D'URGENCE - EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2023 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics ;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu. Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu. La lettre N°000074/CRTV/CIPM du 19 juillet 2023 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/CRTV/CIPM/ 2023 DU 16 mai 2023 ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **RESYTAL**, BP : **5750 Yaoundé** tél. : **699 48 18 06/ 694 31 82 08**, est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°010/AONO/ CRTV/CIPM/2023 du 16 mai 2023 pour la refonte du système informatique de la maison de la radio de la CRTV, - exercice 2023, pour un montant TTC de **F CFA 65 001 351 (soixante-cinq millions mille trois cent cinquante et un)**.

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **cent vingt (120) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 4 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN

**DECISION MUNICIPALE N°020/D/D/CPB/SG-SIGAMP/2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN

DECIDE

Article 1: La Lettre Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres ouvert en procédure d'urgence N°013/AONO/CPB/CIPM/2023 du 14 JUIN 2023 est attribuée selon le tableau suivant : VOIR PIECE JOINTE

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Commune de Péte-Bandjoun, dès publication de la présente décision et dans un délai de sept (07) Jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BANDJOUN le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

MAPTUE FOTSO Nicky love

COMMUNE DE BONDJOCK

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE LINDOI-SI-MISOHE (04KM), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK.FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 021/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 03 AOUT 2023** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS AC BUSINESS TEL : 677 61 17 46	19 979 462	19 979 462	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative

BONDJOCK le 3 Aout 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°003/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA, ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°003/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'appel d'offres national ouvert suscitée.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Avis d'appel d'offres national ouvert N°003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 relatif aux travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au lycée bilingue de Mbanga, arrondissement de Mbanga, Département du Moungo, Région Du Littoral.	BANG'S GROUP LTD BP : 4578 Douala Tél/ 695 7 77 78	Huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quarante-huit (8 498 948)	Quatre-Vingt Dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 14 Juillet 2023**Le PRÉFET***YVES BERTRAND NOEL NDJANA**

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 061/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°049/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09/08/2023, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	AFREETECH <i>B.P. : 35107 Yaoundé</i>	80 000 000	07

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble *SCI Bonanjo*, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N° 003/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT5E L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE AU LYCEE BILINGUE DE MBANGA, ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu décret n°2017/343 du 03 juillet 2017 portant nomination de Monsieur CALIM NGONG Irénée au poste de Préfet du Département du Moungo

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considération La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Considération L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° **003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023 pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au lycée bilingue de Mbanga, Arrondissement de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral:**

Considération le procès-verbal d'ouverture des offres de la CDPM du 12 juillet 2023.

DECIDE :

Article 1er : La **BANG'S GROUP BP : 4578 Doual, Tél : 695 76 77 78** ; a été retenu comme adjudicataire L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 du 30/05/2023 pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine au lycée bilingue de Mbanga, Arrondissement de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant TTC de **Huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quarante-huit (8 498 948) FCFA** et pour un délai d'exécution de **Quatre-Vingt Dix jours (90) jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 14 Juillet 2023

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°048/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX ESPACES VERTS DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,**

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 018/AONO/CUD/CIPM/2023 du 24 Mai 2023 pour l'aménagement de nouveaux espaces verts dans la Ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières du 20 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 11 Juillet 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 11 Juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution des offres administratives, techniques et financières N° 041/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 11 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
	GIC CHALLENGE SARL <i>B.P. : 13133 Douala</i>	80 392 388 (Quatre-vingt millions trois cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre vingt huit)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 014/AC/CAN1ER/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE L'ECOLE MATERNELLE DE BAMYANGA 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA FINANCEMENT: BIP 2023/MINEDUB

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation relative aux travaux d'aménagement de l'air de jeu de L'EM BAMYANGA 2, dans la commune d'arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} Département de la vina.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **10 000 000 (DIX MILLIONS) FCFA**.

3. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un seul lot :

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour travaux d'aménagement de l'air de jeu de L'EM BAMYANGA, dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

5. Financement

La réhabilitation objet de la présente Consultation est financée par le Budget d'Investissements Publics/ MINEDUB, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis. Tel : 699 85 15 24/698 14 33 00.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA** à la Recette municipale à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la mairie de Ngaoundéré 1^{er}, sise à côté de la Sous-Préfecture de Ngaoundéré 1^{er}, au plus tard **le 01 SEPT 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 014/AC/CAN1^{ER}/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE L'ECOLE MATERNELLE DE BAMYANGA 2, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **deux (02) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

11. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de non redevance en cours de validité ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission.

N.B. : *Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.*

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Une proposition technique succincte (méthodologie, planning, approvisionnement), référence de l'entreprise et un personnel d'encadrement ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 014/AC/CAN1^{ER}/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023 RELATIVE AUX TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE L'AIR DE JEUX DE L'ECOLE MATERNELLE DE BAMYANGA 2, DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE DEPARTEMENT DE LA VINA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu **le 01 SEPT 2023 à 15 heures** précises la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

13. Critères d'évaluation**1- EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant ;

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- 8) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- PRINCIPAUX CRITERES D'ELIMINATION

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Note technique inférieure à 70%.

3- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60)** jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré 1^{er} les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant ; 69814 33 00.

NGAOUNDERE le 7 Aout 2023

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NIETE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO /CDPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI)DE ZINGUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYETE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NYETE, lance UN DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO /CDPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE ZINGUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYETE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet ;POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE ZINGUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYETE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

Travaux préparatoires - Etudes ;

Charpente couverture ;

Plafond ;

Electricité

Menuiserie Bois Alu et Vitre ;

Carrelage ;

Peinture ;

Plomberie sanitaire ;

VRD et Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 12 000 000 (DOUZE MILLION) Francs CFA :

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de NYETE

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de NYETE, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de NYETE d'une somme non remboursable de Trente Cinq Mille(35.000) francs CFA

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Nyete, **au plus tard le 16/08/2023 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/COM. NYETE/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) DE ZINGUI DANS L'ARRONDISSEMENT DE NYETE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 240 000 (DEUX CENT QUARANTE MILLE) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture de tous les plis se fait en **un seul temps le 16/08/2023 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1

de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

1. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(03 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(04 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de NYETE.

NIETE le 5 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE BONDJOCK

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LISSEGUE-MAGBE-NKONG KENI (HOPITAL), DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 021/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 03 AOUT 2023** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS AC BUSINESS TEL : 677 61 17 46	29 969 556	29 969 556	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 3 Aout 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

COMMUNE DE BAHAM

DECISION N°010/DEC/G BAH/GQWK2023 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°010/LC/C-BAHAM COUNCIL GENERAL SECRETARY TECHNICAL SERVICE BAH/SG/ST/APM-TBEC/2022 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CEAC DANS LA COMMUNE DE BAHAM PASSE APRES APPEL D'OFFRES OUL'ERTMS /AONO/SG/ST/CIPM-TBEC/2022 DU 07/04/2022 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DESTOCKAGE ET TRAVAUX DECONSTRUCTION DU CEAC DANS U COMMUNE DE BAHAM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAHAM

DECIDE:

Article 1 - LA Lettre Commande N°010/LC/C-BAH/SG/ST/CIPM-TBEC/2022 pour les travaux de construction du CEAC dans la Commune De Baham, attribué à l'entreprise THEO ET FRERES Tel: 677 81 89 75 RC/BFM/2022/B/42 du 25/01/2022 N° Contribuable : PI25800017305E et représenté par Monsieur POKAM Théodore est pour compter de la date de signature de la présente Décision, résiliée pour défaillance à remplir ses obligations contractuelles conformément aux

dispositions de l'article 182 (e) du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

Article 2- conformément aux dispositions de l'article 184 du Décret N°2018/ 366 du 20 juin 2018 portant Code des

Publics. Ne peut soumissionner pour un Marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification

de la résiliation.

Article 3 ; La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

BAHAM le 17 Juin 2023

Le MAIRE

KAMDEM Dieudonné

COMMUNE DE NIETE

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR LA LIVRAISON DU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE DE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune DE NYETE lance un Avis de consultation pour la Demande de cotation en vue de la livraison du paquet minimum dans la Commune DE NYETE, Département DE L'OCEAN, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

- 17	Correctors	100
18	Papier millimétrés	35
19	Cahier de préparation	300
20	Cahiers d'intégration	200
21	Cartons de craie blanche	35
22	Carton de craie de couleur	25
23	Boite de stylos à bille bleu	35
24	Effaceurs	35
25	Boite de stylos à bille rouge	35
26	Boite de stylo à bille noire	35
27	Boite de crayons ordinaires	35
28	Boites de gommes	35
29	Longue règles graduées	35
30	Grosse Equerre pour enseignant	35
31	Gros compas pour enseignant	35
32	Marqueur de différentes couleurs	105
33		
34		

Paquets de compresses	200
Bouteille d'alcool	

35	Ciseaux	35
36	Rouleaux de sparadraps	35
37	Boites de paracétamol	35
38	Rouleaux de coton hydrophile	35
39	Boite de Bétadine	35
40	Brouette	35
41	Pèles	35
42	Sceaux	35
43	Serpillères	120
44	Balais	120

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de 11 000 000 (Onze Millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

en lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP et à jour par rapport aux administrations fiscales et à la CNPS, témoignant d'une expérience probante dans les projets de fournitures sur financement public dans le territoire national.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétaire général de la commune DE NYETE ou au cabinet du maire, Tel : 697 09 97 83/ 650 20 30 71

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétaire général de la commune DE NYETE ou au cabinet du maire, Tel : 697 09 97 83/ 650 20 30 71. Contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de NYETE d'une somme non remboursable de **Trente Cinq mille (35 000) francs CFA.**

8. Remises des offres **New(Additif)**

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé à la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de NYETE où un agent de la commune les recevra **au plus tard le 16/08/2023 à 12 heures** sous enveloppe avec la mention :

« Demande de COTATION N° 004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 pour la livraison du paquet minimum ».

9. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de Deux Cent Vingt Mille(220 000) F CFA émise par une banque ou une assurance de premier ordre et selon la liste en annexe. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré

10. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les offres seront dépouillées **au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures** à la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de NYETE la lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme à la demande de cotation et enfin évaluée la moins disante.

NIETE le 5 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°002/C/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE AU LYCEE DE MANJO, ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :**

Par Décision N°002/D/C.16/SIGAMP/2023 DU 14/07/2023

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'appel d'offres national ouvert suscitée.

Intitulé du projet	Attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Avis d'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/MINESEC/C.16/CDPM-MGO/2023 DU 30/05/2023 relatif aux travaux de construction d'un forage équipe au lycée de Manjo, arrondissement de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral	BANG'S GROUP LTD BP : 4578 Douala Tél/ 695 7 77 78	Huit millions quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quarante-huit (8 498 948)	Quatre-Vingt Dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

*NKONGSAMBA le 14 Juillet 2023**Le PRÉFET***YVES BERTRAND NOEL NDJANA**

PREFET VALLEE DU NTEM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
010/AONO/L12/PU/CDPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
SOUS-PREFECTURE DE L'ARRONDISSEMENT D'OLAMZE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département de la Vallée du Ntem, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence NIA /AONO/L12 /PU/CDPM/2023 DU)-/2023 pour les travaux de réhabilitation de la Sous-Préfecture de l'Arrondissement d'Olamzé.

2. Consistance des prestations

Le présent avis d'Appel d'Offres a pour objet les travaux de réhabilitation de la Sous- Préfecture de l'Arrondissement d'Olamzé.

Les travaux comprennent les tâches suivantes

1. Travaux préparatoires ;
2. Maçonnerie ;
3. Plomberie et sanitaires ;
4. Charpente et couverture ;
5. Menuiserie bois et métallique ;
6. VRD
7. Électricité ;
8. Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de 50.000.000 CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre.;; est ouverte à touTes les entreprises de travaux publics de droit Camerounais

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès public tion du présent avis à la Préfecture d'Ambam.

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès p blication du présent avis à la Préfecture d'Ambam, sur présentation de l'originale d'une qui tance de versement à la Recette des Finances d'Ambam d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75.000) francs CFA.**

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Particulier du Préfet de la Vallée du Ntem, au plus tard le **22/08/2023 à 13 Heures** précises et devra porter la mention :

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de 1 00.000 (Un million) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le MI FI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

N.B : Ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture de tous les plis se fera en **un seul temps le 22/08/2023 à 14 Heures** précises, heure locale dans la salle de conférences de la Préfecture d'Ambam, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Vallée du Ntem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission

Dossier administratif incomplet ou la non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après le dépouillement, conformément à l'article 92 alinéa 9 du C de des Marchés ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Dossier technique incomplet ;

Note technique inférieur à 70 points sur 100 ;

Offre financière incomplète ;

Omission d'un bordereau de prix unitaire

Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/IVIINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

Critères essentiels	
I Présentation générale	(01 point)
II Expérience De L'entreprise	(03 points)
III Moyens humains	(06 points)
IV Moyens Matériels	(03 points)
V méthodologie d'exécution	(04 points)
VI capacité financière	(01point)

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins de 70% de « oui » des critères essentiels de qualification seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le contrat sera attribué au prestataire donc l'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture d'Ambam ou à la Sous-Préfecture d'Olamzé. Tel : 222 48 23 13 et 697 50 R6 65

AMBAM le 17 Juillet 2023

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°020/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 28 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°028/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS LOCAUX DU BÂTIMENT ABRITANT LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°028/AONO/MINTOUL/CIPM/2023 du 14 juin 2023 pour la réhabilitation de certains locaux du bâtiment abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs	Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé	Etablissement GEPSE, B.P : 3224 Yaoundé	26 981 505	03 mois

Le Directeur de cet établissement est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 28 Juillet 2023

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/HGOPED/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES POUR LE LABORATOIRE ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED)- EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202304810730067610322

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala, Autorité Contractante, lance une consultation relative à **l'acquisition des consommables pour le laboratoire ANAPATH** de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED).

2. Consistance des prestations

La fourniture consiste essentiellement en l'acquisition des consommables pour le laboratoire ANAPATH dont les spécifications techniques détaillées sont contenus dans la pièce N°4 relative aux descriptifs des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **DIX MILLIONS (10 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202304810730067610322** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un(01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et agréées par le Ministère de la Santé Publique pour la commercialisation des produits pharmaceutiques.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sise à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 Douala-Cameroun, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprises désireux (se) de participer à la Demande de Cotation

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) au plus tard **05/09/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

CONSULTATION N°003/DC/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023

POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES POUR LE LABORATOIRE ANAPATH DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA (HGOPED).

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison des appareils est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de première catégorie et les compagnies d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la présente DC. Le montant est fixé à **deux cent mille F CFA (200 000)**. Ladite caution devra être valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

Ces offres seront dépouillées des **05/09/2023 à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) dans la salle de réunion de la Direction Général. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres dont ils ont la charge.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre – vingt - dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE SA'A

AVIS DE CONSULTATION N°002/ADC/MINMAP/MINEDUB/C-SAA/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP 2023, MINEDUB

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINEDUB 2023, le Maire de la Commune de SAA, Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour **l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires (paquet minimum), dans la Commune de SAA, Département de la Lékéie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les équipements objet de la présente Demande de Cotation constituée concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

Matériel pédagogique
Matériel d'entretien
Kit de pharmacie

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Douze millions cinq cent dix mille (12 500 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans la fourniture des **paquets minimum.**

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINEDUB), Exercice 2023; sur la ligne budgétaire : **57 15 102 02 641182 464201 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de de **Trente mille (30 000) Francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquée comme telles, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **06 Septembre 2023 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINMAP/MINEDUB/C-SAA/CIPM/2023 DU 09 Aout 2023, POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison est de 30 jours calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 de la DC, d'un montant de **Deux cent cinquante mille (250 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis aura lieu le **06 Septembre 2023 à de 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le DEMANDE DE COTATION

14. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 66.67% des critères essentiels soit 6 oui sur 9.

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(9)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre **(06) critères**
- b) Référence de l'entreprise **(03) critères**
- c) Conformité aux spécifications techniques
- d) Service après vente
- e) Délai de garantie
- f) Délai de livraison
- g) Présentation de l'offre
- h) Présentation des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme à la Demande de Cotation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **Soixante (60) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 57 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE LA DEMANDE DE PRIX N°006/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU...07 AOUT 2023 RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).

FINANCEMENT

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II).

Objet et consistance de la prestation

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour la production des supports de communication pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles-Phase II (PADFA II).

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier de Demande de Prix.

Il s'agit d'acquérir de Calendrier mural, de Calendrier de table, des Cartes de vœux, des Tee-Shirts, des Casquettes, des Polos, des Stylos à billes et des Porte-clefs.

2. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

Réglementation applicable

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Séance d'information

Veillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, en section III du dossier.

3. Participation et origine

La Demande de Prix est ouverte à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le Dossier de Demande de Prix, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à mener à bonne fin le processus de passation du marché.

4. Acquisition du Dossier

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix vendu au prix de Vingt-Cinq Mille (25 000) F CFA, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

5. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF, desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : : +237 222 207 444. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 28 AOUT 2023 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :

DEMANDE DE PRIX

N°006/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 07 AOUT 2023

RELATIVE À LA PRODUCTION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

6. Delai de Livraison

Le délai et le lieu de livraison prévu pour la production des supports de communicationsont :

Exigences du PADFA II	
Délai de livraison	Le soumissionnaire devra livrer les biens dans un délai de [30 jours] à compter de la notification de l'Ordre de Service à livrer.
Lieu de livraison	Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Bastos derrière Ambassade de Chine dans des emballages adéquats pour chacun des articles commandés.

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de Cent Cinquante Mille (150 000) F CFA, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI.

Offres électroniques

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques ne sont pas acceptées.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 28 AOUT 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

9. Critères d'évaluation

7.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 09/11 « Oui » des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au Descriptif de la Fourniture (DF) ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

7.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (à travers PV de réception et photocopies première et page de signature du marché d'un montant cumulé supérieur ou égal à Dix Millions (10 000 000) de F CFA). (02 critères) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque de premier ordre d'un montant supérieur ou égal à Trois Millions (3 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison, et délai de garantie (03 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

NB : Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 09/11 de « Oui » des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (Confère annexe).

10. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier de Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 09/11 de « Oui » et une offre financière évaluée la moins-disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

L'adresse de contact et de dépôt des offres est : « Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) » ; Unité de Coordination et de Gestion (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 207 444. Email : padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net. Les offres doivent parvenir à l'adresse et selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de La Demande de Prix – clause 23.2 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 28 AOUT 2023.

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°058/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 12 AVRIL 2023 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE LA RECONVERSION DE LA DECHARGE MUNICIPALE DU PK 10 FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°047/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 09/08/2023, déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	CREACONSULT SARL <i>B.P. : 11735 Douala</i>	12 259 577 (Douze millions deux cent cinquante-neuf mille cinq cent soixante-dix-sept)	06

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-216/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 07 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 027/D13-146/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN PHOTOCOPIEUR DE DEUX MICRO-ORDINATEURS ET LEURS ACCESSOIRES, D'UN APPAREIL FAX, DES MOBILIERS ET DES FOURNITURES DE BUREAU DE L'UNITÉ D'EXÉCUTION DU PROJET DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT DE L'HÔPITAL RÉGIONAL ANNEXE DE MBALMAYO. FINANCEMENT : BADEA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3143 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 07 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture et installation d'un photocopieur de deux micro-ordinateurs et leurs accessoires, d'un appareil Fax, des mobiliers et des Fournitures de bureau de l'Unité d'exécution du Projet de Construction et d'équipement de l'Hôpital Régional	SYSTEM INFORMATION AND INTEGRATED SOLUTIONS (SIIS)	au lieu 24 662 500 lire 29 410 031	30 jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de sa lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-211/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/D13-166/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉ DE WOUDAHAI-BAWADA, DE SIRAK ET DE BAKATAO DANS LE DISTRICT DE SANTÉ DE MOKOLO EN TROIS LOTS. FINANCEMENT : BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3135. /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Lot1 : Travaux de construction du Centre de Santé de WOUDAHAI-BAWADA

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction de trois Centres de Santé Intégrés de WOUDAHAI-BAWADA, de SIRAK et de BAKATAO dans le District de Santé de MOKOLO en trois lots.	GRUPEMENT ETS GABAN/ MOUGNAL SARLT	84 889 098	05 mois	Proposé attributaire
	ETS LADOUCE & FRERES	72 741 148	05 mois	Éliminé pour absence de preuve de n'avoir réalisé au moins un marché similaire dans l'Arrondissement de MOKOLO et note technique inférieure à 75% (25 oui/34 soit 73,52%)

Lot2 : Travaux de construction du Centre de Santé de SIRAK

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction de trois Centres de Santé Intégrés de WOUDAHAI-BAWADA, de SIRAK et de BAKATAO dans le District de Santé de MOKOLO en trois lots.	GRUPEMENT ETS GABAN/ MOUGNAL SARLT	84 889 098	05 mois	Proposé attributaire

Lot3 : Travaux de construction du Centre de Santé de BAKATAO

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
-------	-----------------	-----------------------	-------------------	--------------

Travaux de construction de trois Centres de Santé Intégrés de WOUDAHAI-BAWADA, de SIRAK et de BAKATAO dans le District de Santé de MOKOLO en trois lots.	GROUPEMENT ETS GABAN/ MOUGNAL SARLT	84 889 098	05 mois	Proposé attributaire
--	---	------------	---------	----------------------

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de ses marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-214/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU -03 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 034/D13-156/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023 POUR LE RELÈVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES SERVICES EN MATÉRIELS DE NEUROLOGIE ET DE NÉONATOLOGIE POUR LES HÔPITAUX DE DISTRICT DU CENTRE. FINANCEMENT : BF

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3138 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU03 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Relèvement du plateau technique des services en matériels de neurologie et de néonatalogie pour les hôpitaux de District du Centre	NEO MEDI SARL TEL: 693 678 268	201 000 000	45 jours	Proposé attributaire
	ZARIF SARL TEL : 694 305 094	201 000 000	45 jours	Éliminé pour absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif (attestation pour soumission CNPS) après épuisement du délai supplémentaire de 48 h accordées

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-212/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 029/D13-148/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS LABORATOIRE DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BF

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3137 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture et installation des équipements de laboratoire dans certaines Formations Sanitaires en procédure d'urgence	FARICH MED SARL BP: 655 236 120	237 207 760	45 jours	Proposé attributaire
	PROOF CONSULTING Tel: 693 431 175	237 200 000	45 jours	Éliminé pour absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif (attestation pour soumission CNPS) après épuisement du délai supplémentaire de 48 h accordées

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 056 /CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 019/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA CONFIGURATION ET LA MISE EN SERVICE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS INFORMATIQUES, ELECTRIQUES, DE TELECOMMUNICATION ET AUDIO-VISUEL A LA MAISON DE LA CULTURE SAWAFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'Appel d'offres sus cité, est déclaré **INFRUCTUEUX**.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » de caution de soumission. /-

DOUALA le 7 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

**RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE
D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU
PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE
NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises .
	Lire plutot Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures précises .

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés .
	Lire plutot L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 16/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés .

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot VOIR FICHER JOINT

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

**PORTANT REPORT DE L'OUVERTURE DES PLIS RELATIFS A LA FOURNITURE DES SERVICES DE
SECURITE ET GARDIENNAGE DES POSTES EN QUATRE (04) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des plis contenant des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 14 août 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité dans la salle de réunion sise à l'immeuble CAA au 2^e étage à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des plis contenant des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 16 août 2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Société Nationale de Transport de l'Electricité dans la salle de réunion sise à l'immeuble CAA au 2^e étage à Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBEMI NYAKNGA

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023
DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE
TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA/BONABERI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
1105010

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de fourniture et pose des défenses d'accostage de type tronconique au quai 52 du port de Douala/Bonabéri.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consistent en :

- L'installation de chantier y compris l'amené et le repli du matériel,
- L'enlèvement des éléments en RAB,
- Les études d'exécution,
- La fourniture et la pose des défenses de type tronconique y compris les accessoires de fixation ;
- La fourniture et la mise en place des différents organeaux ;

Le détail des travaux est défini dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pièce 4 du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant TTC de **700 000 000 (sept cent millions) F CFA**.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans les travaux maritimes ou portuaires installées au Cameroun.

Les groupements d'entreprises sont autorisés.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget du PAD, exercices 2023 et suivants, tâches n° 1105010

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables de 7H30 à 15H30 à la Direction des Affaires Générales – Division des Marchés Publics située en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD. B.P. 4020 Douala; Tél : (237) 233 42 01 33 / 233 42 73 22 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics du PAD, sise au Bâtiment situé en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **350 000 (trois cent cinquante mille) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC au Cameroun.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une clé USB placée dans l'offre financière et contenant le fichier numérique desdites offres, le tout conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard **le 05/09/2023 à 10 heures, heure locale** à la Division des Marchés Publics du PAD située en face de la Direction des Aménagements Portuaires du PAD, avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°023/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2023 DU 02/08/223 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES DEFENSES D'ACCOSTAGE DE TYPE TRONCONIQUE AU QUAI 52 DU PORT DE DOUALA / BONABERI ».

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de douze (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **14 000 000 (quatorze millions) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, **l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres interviendra au plus tard **le 05/09/2023 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et non régularisé dans les 48 heures ;
- Non présentation d'un Directeur de projet, Ingénieur de génie mécanique / industriel / naval (Bac +5 ou plus) ayant 5 ans d'expérience au moins ;
- Absence de photos et du rapport de visite du lieu avec la note commentée;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de l'attestation de capacité financière d'un montant de deux cent (200) millions ; délivrée par une banque de 1er ordre;
- Absence de sous détail des prix ;
- Incohérence entre le rapport de la note commentée et les photos ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 31 « OUI » sur 39

Critères essentiels :

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-après ; elle se fera selon la méthode arithmétique.

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire ;
- Qualifications du personnel clé ;
- Moyens matériels et logistiques ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et ayant présenté l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité de l'offre est fixée à **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction des Aménagements Portuaires du Port Autonome de Douala, BP 4020 Douala, Tel: (237) 233 40 54 45; E-mail : pad@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption. Contacts : TEL : (+237) 233.42.01.33

DOUALA le 2 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE BONDJOCK

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LINDOI-SI LIYEGUE-SONG TON-MAMBINE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE), Communique :

Par **DECISION N° 020/C/R-CE/D-NK/C.BONDJOCK/SG/2023 DU 03 AOUT 2023** la lettre commande objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS AC BUSINESS TEL : 677 61 17 46	44 976 604	44 976 604	TROIS (03) Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

BONDJOCK le 3 Aout 2023

Le MAIRE

TON MANGUELE GABRIEL

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
21/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/06/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0766-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/ta** du 1^{er} août 2023,

La lettre-commande relative à la rénovation et l'équipement du salon VIP du rez-de-chaussée de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Garoua, a été attribuée à l'entreprise **ETS JYVAN Trade Center, Tél : 677 66 89 34/ 222 09 44 77, BP : 940 Yaoundé**, pour un montant toutes taxes comprises de **dix-neuf millions six cent soixante-dix mille six cent cinquante-et-un (19 670 651) FCFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PORT AUTONOME DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2302026

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget des exercices 2023 et suivants, le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien et d'extension de l'éclairage public du port de Douala-Bonabéri.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres portent sur l'entretien, la maintenance et l'extension du réseau d'éclairage public du Port de Douala-Bonabéri alimenté à partir du réseau de distribution public. Ce réseau comprend :

- Les appareils d'éclairage public tels que : lanternes, projecteurs , lampes, supports d'éclairage et leurs accessoires ;
- Les canalisations de raccordement des foyers ;
- L'ensemble des dispositifs de commande et de protection tels que les horloges, relais, contacteurs, fusibles, interrupteurs, disjuncteurs ;
- La fourniture et pose de 28 candélabres solaires de 12m de hauteur sur l'axe Yara-Sandaga.

Le détail est précisé dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de **71 550 000 (soixante onze millions cinq cent cinquante mille) F CFA TTC**

4. Allotissement

Les travaux sont exécutés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expérience requise dans la réalisation de ce type de travaux.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget du Port Autonome de Douala, exercices 2023 et suivants, tâche n° 2302026

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics située en face de la Direction des Aménagements Portuaires, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales / Division des Marchés Publics située en face de la Direction des Aménagements, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante dix mille (70.000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi que le fichier numérique desdites offres dans une clé USB contenue dans l'offre financière et conformes aux prescriptions du dossier d'appel d'offres devront être déposées sous pli fermé sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **13/09/2023 à 10 heures**, heure locale à la Division des Marchés Publics, située en face de la Direction des Aménagements du PAD, avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°022/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2023 DU 02/08/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'EXTENSION DE
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PORT DE DOUALA-BONABERI.
à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont le modèle figure à la pièce 8 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **1 431 000 (un million quatre cent trente un mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces dans le dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances entrainera automatiquement le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps et aura lieu le **13/09/2023 à 11h, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, Conception-Réalisation et Autres Equipements du PAD dans La Salle de réunion de la Division des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment habilités seront autorisés à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et non régularisé dans les 48 heures ;
- Absence du rapport de visite de site avec photos ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Etre sous le coup d'une suspension dans les Marchés Publics ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence de la version électronique des offres dans l'offre financière ;
- Note technique inférieure à 30 «OUJ» / 38.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références du soumissionnaire ;
- Qualifications du personnel clé ;
- Moyens matériels et logistiques ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning des tâches à réaliser en conformité avec les prestations envisagées dans le CCTP.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement et administrativement qualifié qui aura produit l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Port Autonome de Douala, Direction des Aménagements Portuaires, BP 4020 Douala Tél. (237) 233-43-53-00 E-mail : pad@pad.cm

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir déposer la requête dans l'une des boîtes destinées à cet effet ou saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision n° 1357-21/DG/PAD du 12 Juillet 2021. Contacts : Tel (+237) 233.42.01.33 FAX : (+237) 233.42.67.97.

DOUALA le 2 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE NIETE

DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NLOZOCK DANS LA COMMUNE DE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune DE NYETE lance un Avis de consultation pour la Demande de cotation en vue de l'équipement du CSI de NLOZOCK dans la Commune DE NYETE, Département DE L'OCEAN, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

N°	DESIGNATION	QTE
1	THERMOMETRE DIGITAL 2522G GIMA	02
2	THERMOMETRE DIGITAL POLYGREEN	02
3	TENSIOMETRE SPENCER NOIRE ADULT	01
4	ASPIRATEUR DE MUCOSITE GEMMY SU-990	01
5	PLATEAU RECTANGULAIRE 46 X 31 X 5 cm	02
6	PLATEAU HARICOT (RENIFORME) 450 MM	01
7	STERILISATEUR (POUPINEL) DHG9140A 140L (50°-200°)	01
8	PLAQUE CHAUFFANTE SEVERIN 1 TETE EN INOX 1500W	01
9	CHARIOT MJM DE SOINS A ROULETTE SIMPLE	01
10	LIT D'HOSPITALISATION POLYURETHANE AVEC RELEVÉ BUSTE+ROUES+TABLE XKB1E,L	05
11	BERCEAU INOX 700X470X940MM	02
12	PESE BEBE RGZ-20	01
13	PESE-PERSONNE AVEC TOISE ZT-150 A ZT 180	01
14	PRODUITS POLYPHARMA : BOITE D'ACCOUCHEMENT COMPLET HOLTEX (10 ELEMENTS)	01
15	PRODUITS POLYPHARMA : BOITE PETITE CHIRURGIE	01
16	TABLE DE CONSULTATION GYNECOLOGIQUE EMAIL AVEC SUPPORT POUR DRAP	01
17	TABLE D'ACCOUCHEMENT MONOBLOC EMAIL 1680 X 600 X 800MM	01



18	ARMOIRE POUR VESTIAIRE 9 COMPARTIMENTS (G-24) L960 X W400 WH1750MM	01
19	MICROSCOPE BINOCULAIRE CX23LEDRFS1 AVEC 4 OBJECTIFS 4X,10X, 40X, 100X, CONDENSEUR ABBE NA 1,25, FOND CLAIR, CABLE D'ALIMENTATION ET HOUSSE INCLUS	01
20	BOTTES DEAGLES 1 PAIRE PVC	02
21	TABLIER STAND COTON BLANCS 60 X 87 CM	05
22	LUNETTES DE PROTECTION SAFETY GOGGLES 2 PCS	05
23	MASQUES DE PROTECTION KN95-GB2626-2006 PAQUET DE 10	05
24	TAMBOUR 390X290MM EN INOX	02
25	POTENCES HF568	04
26	FOETOSCOPE	02
27	ESCABOT	01

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de 8 000 000 (Huit Millions) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

en lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP et à jour par rapport aux administrations fiscales et à la CNPS, témoignant d'une expérience probante dans les projets de fournitures sur financement public dans le territoire national

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la commune DE NYETE ou au cabinet du maire, Tel : 697 09 97 83/ 676 86 23 19.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la commune DE NYETE ou au cabinet du maire, Tel : 697 09 97 83/ 676 86 23 19. Contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de NYETE d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25000) francs CFA**

8. Remises des offres **New(Additif)**

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé à la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de NYETE où un agent de la commune les recevra **au plus tard le 16/08/2023 à 12 heures** sous enveloppe avec la mention :

« Demande de Cotation N°02/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'EQUIPEMENT DU CSI DE NLOZOCK »

9. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de Cent Soixante Mille(160 000) F CFA émise par une banque ou une assurance de premier ordre et selon la liste en annexe. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré.

10. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les offres seront dépouillées **au plus tard le 16/08/2023 à 13 heures** à la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de NYETE la lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme à la demande de cotation et enfin évaluée la moins disante.

NIETE le 5 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO 00000163/AONO/CCAA/PDST /CIPM/SPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA EN DEUX (02) LOTS SEPARÉS ACTIVITÉ N° CM-CCAA-374204-CW-RFB DU PPM

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports, et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre des Marchés des travaux d'aménagement de la route de patrouille de l'Aéroport International de Douala : « Pour ces Marchés, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) ».

2. Participation et origine

La procédure sera conduite par Appel d'Offres national (AON) tel que défini dans les Directives : Passation des marchés de biens, travaux et services (autres que les services de consultants) par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID édition de janvier 2011 révisée en juillet 2014, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

3. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de **l'Unité de Gestion du Projet, E-mail : pdst.tender@ccaa.aero**, et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables entre 9 heures et 15 heures.

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en français, peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous **contre un paiement non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, ou 75 Euros au Compte Spécial CAS- ARMP N° 335988 ouvert à cet effet par l'ARMP, dans les Agences BICEC des Chefs-lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.**

5. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **_08 SEPT 2023_ à 13 heures (heure locale, GMT+1)**. La soumission des offres par voie électronique ne *sera pas* autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

6. Délai de Livraison

La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des travaux d'aménagement en deux (02) lots de la route de patrouille de l'Aéroport International de Douala pour des délais d'exécution **de huit (08) mois** chacun, sur un linéaire d'environ **sept (07) Km pour le Lot N°1** et de **six (06) Km pour le Lot N°2**.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées **d'une garantie d'offre d'un montant de quarante millions (40 000 000) XAF pour le Lot N°1 et trente millions (30 000 000) XAF pour le Lot N°2**. Cette garantie doit être délivrée par un établissement financier agréé par l'Autorité compétente.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous, le **__08 SEPT 2023__ à 14 heures (heure locale, GMT+1)**.

9. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualifications sont :

(i) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **un million quatre cent mille (1 400 000) US\$, soit environ 700 000 000 XAF** et nets de ses autres engagements pour le **Lot N°1** et un million (1 000 000) **US\$, soit environ 500 000 000 XAF pour le Lot N°2**. Cette capacité financière doit faire l'objet d'une attestation de surface financière engageante pour la banque qui la délivre.

(ii) Soumission de bilans certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître d'Ouvrage pour **les 07 (sept) dernières années (2016-2022)** démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.

(iii) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **quatre millions deux cent mille (4 200 000) US\$, soit 2,1 milliards XAF environ pour le lot N°1 et trois millions quatre cent mille (3 400 000) US\$, soit 1,7 milliards XAF environ pour le lot N°2** calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours **des 07 dernières années (2016-2022) divisé par 7**.

(iv) Avoir participé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans : **(i)- deux (02) marchés de route d'un montant minimum de deux milliards (2 000 000 000) FCFA HTVA chacun pour le Lot N°1 et, (ii)- deux (02) marchés de route d'un montant minimum d'un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) FCFA HTVA chacun pour le Lot N°2**.

Les marchés présentés au titre de ce critère doivent être similaires (la similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité des méthodes/technologies de construction et/ou d'autres caractéristiques décrites dans les spécifications techniques) et exécutés au cours des **Sept (07) dernières années à compter du 1^{er} janvier 2016** jusqu'à la date limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel (on entend ici des travaux exécutés à 80% ou plus des travaux prévus au marché).

Justifier de la possession de matériels et équipements nécessaires, cités dans la section III critères d'évaluation et de qualification du Dossier d'Appel d'Offres disponible pour consultation au service de Passation des marchés du PDST-volet aérien.

(v) Justifier de la possession d'un personnel jouissant de l'expérience requise, tel que décrit dans le Dossier d'Appel d'Offres (section III, critères d'évaluation et de qualification) disponible pour consultation au service de passation des marchés du PDST-volet aérien.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles.

10. Renseignements Complémentaires

Toutes les Offres doivent être accompagnées par une Déclaration sur l'Exploitation et les Abus Sexuels (EAS) et/ou le Harcèlement Sexuel (HS).

L'(les) adresse(s) à laquelle/auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

Cameroon Civil Aviation Authority

A l'attention de Madame le Directeur Général, Projet de Développement du Secteur des Transports-Volet aérien, sis au 1^{er} étage de l'immeuble CCAA/CDOU, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 8 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS DE LA DEMANDE DE PRIX N°007/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 07 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE 40 TONNES DE SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ DESTINÉES À L'APPUI DES NOUVELLES COOPÉRATIVES DE LA FILIÈRE RIZ DE L'ANTENNE DE MAROUA PRÉSELECTIONNÉES AU COURS DES SESSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX DE SÉLECTION (CRS) DE FÉVRIER 2023.

FINANCEMENT

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir le présent achat. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II).

Objet et consistance de la prestation

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli scellé et cacheté pour l'acquisition de 40 tonnes de semences certifiées de riz destinées à l'appui des nouvelles coopératives de la filière riz de l'antenne de Maroua présélectionnées au cours des sessions des comités régionaux de sélection (CRS) de février 2023.

La prestation consistera en l'acquisition de 40 000 kg de semences certifiées de riz des variétés NL 36 et Nerica 3. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent Dossier de Demande de Prix.

2. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en deux (02) lots, comme suit :

- Lot N° 1 : 20 000 Kg de semences de variétés NL 36 destinées aux coopératives de la région du Nord ;
- Lot N°2 : 20 000 Kg de semences dont 1 350 kg de variété Nerica 3 et 18 650 kg de variété NL 36 destinées aux coopératives de la région de l'Extrême- Nord.

3. Participation et origine

Le Maître d'Ouvrage Délégué invite à présent les coopératives à soumettre leurs offres.

La présente Demande de Prix a été lancée aux entités présélectionnées (Coopératives semencières) dont les noms suivent :

N°	DENOMINATION DES COOPERATIVES INVITEES A SOUMISSIONNER	ADRESSES/CONTACTS
1	SOCIETE COOPERATIVE DES SEMENCIERS RIZICULTEURS DU MAYO DANAY (COOPCA SRMD TAPAÏTOUAYA) Immatriculation N° 17/011/CMR/EN/23/122/CCA/011/0114	SIEGE SOCIAL : VELE, N° DE TELEPHONE : +237 695 65 87 01
2	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRODUCTEURS DE SEMENCES CERTIFIEES DE RIZ DE KISMATARI (COOP-CA KALSENDI) Immatriculation N° 17/010/CMR/NO/30/168/CCA/011/0114	SIEGE SOCIAL : KISMATARI, N° DE TELEPHONE : +237 699158891
3	LA SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE SEMENCE DE RIZ DE YAGOUA (COOP-CA DJOKDJAFNA) Immatriculation N° EN/GP/001/10/20709 DU 09/12/2010	SIEGE SOCIAL : DROUMKA II /YAGOUA N° DE TELEPHONE : +237 696258504
4	SOCIETE COOPERATIVE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION DES RIZICULTEURS DE FOUMAR KAMNA (COOP-CA FAIT TOUT DE FOUMAR-KAMNA/YAGOUA)	SIEGE SOCIAL : FOUMAR KAMNA N° DE TELEPHONE : +237 696 498 809/ 697 383 369

@font-face {font-family:"Cambria Math"; panose-1:0 0 0 0 0 0 0 0 0 0; mso-font-charset:1; mso-generic-font-family:roman; mso-font-format:other; mso-font-pitch:variable; mso-font-signature:0 0 0 0 0 0;}@font-face {font-family:Calibri; panose-1:2 15 5 2 2 4 3 2 4; mso-font-charset:0; mso-generic-font-family:auto; mso-font-pitch:variable; mso-font-signature:-536870145 1073786111 1 0 415 0;}p.MsoNormal, li.MsoNormal, div.MsoNormal {mso-style-unhide:no; mso-style-qformat:yes; mso-style-parent:""; margin-top:0cm; margin-right:0cm; margin-bottom:8.0pt; margin-left:0cm; line-height:107%; mso-pagination:widow-orphan; font-size:11.0pt; font-family:Calibri; mso-ascii-font-family:Calibri; mso-ascii-theme-font:minor-latin; mso-fareast-font-family:Calibri; mso-fareast-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri; mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-bidi-font-family:"Times New Roman"; mso-bidi-theme-font:minor-bidi; mso-fareast-language:EN-US;}MsoChpDefault {mso-style-type:export-only; mso-default-props:yes; font-size:11.0pt; mso-ansi-font-size:11.0pt; mso-bidi-font-size:11.0pt; font-family:Calibri; mso-ascii-font-family:Calibri; mso-ascii-theme-font:minor-latin; mso-fareast-font-family:Calibri; mso-fareast-theme-font:minor-latin; mso-hansi-font-family:Calibri; mso-hansi-theme-font:minor-latin; mso-bidi-font-family:"Times New Roman"; mso-bidi-theme-font:minor-bidi; mso-fareast-language:EN-US;}MsoPapDefault {mso-style-type:export-only; margin-bottom:8.0pt; line-height:107%;}div.WordSection1 {page:WordSection1;}

4. Acquisition du Dossier

Les candidats qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer le Dossier de Demande de Prix vendu au prix de Quinze Mille (15 000) F CFA, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

5. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF, desdites Offres sur une (01) clé USB (plus le fichier Word de l'Offre Financière), seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et devront être déposées contre décharge à la cellule de Passation des Marchés ou au secrétariat du PADFA II au plus tard le 28 AOUT 2023 à 13 Heures précises (heure locale) et devront porter la mention :

DEMANDE DE PRIX

N° 007/DP/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU _07 AOUT 2023 POUR L'ACQUISITION DE 40 TONNES DE SEMENCES CERTIFIÉES DE RIZ DESTINÉES À L'APPUI DES NOUVELLES COOPERATIVES DE LA FILIERE RIZ DE L'ANTENNE DE MAROUA PRESELECTIONNÉES AU COURS DES SESSIONS DES COMITÉS REGIONAUX DE SÉLECTION (CRS) DE FÉVRIER 2023.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

6. Delai de Livraison

Le délai livraison prévu pour l'acquisition des 40 tonnes de semences certifiées de riz est de Quinze (15) jours.

Lieu de livraison

Le lieu de livraison est : Antenne PADFA II de Maroua (Extrême-Nord).

7. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de Deux Cent Mille (200 000) F CFA par lot, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI.

Offres électroniques

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques ne sont pas acceptées.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 28 AOUT 2023 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

9. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins 08/10 « Oui » des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement, la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif de la fourniture ;
- Absence du formulaire d'auto certification du FIDA pour service concerné qui soient datés, paraphés et signés.

7.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (à travers PV de réception et photocopies première et page de signature du marché), (02 critères) ;
- Capacité financière de l'entreprise, par lot, délivrée par une banque de premier ordre ou un Établissement de Microfinance d'un montant supérieur ou égal à Deux Millions Cinq Cent Mille (2 500 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison (02 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

NB : Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 08/10 de « Oui » des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (Confère annexe).

Réglementation applicable

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement.

10. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme au dossier de Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 08/10 de « Oui » et une offre financière évaluée la moins-disante.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-Vingt-Dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Veuillez noter qu'aucune séance d'information ne sera organisée à l'intention des soumissionnaires selon les modalités indiquées dans les Données Particulières de la Demande de Prix, en section III du dossier.

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

PROGRAMME D'AMENAGEMENT TERRITORIAL (PAT) DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORDELABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA BIODIVERSITÉ (PAB) EN VUE DE LA GESTION DE LA RÉSERVE COMMUNALE FORESTIÈRE DE KALFOU DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT TERRITORIAL DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 069/AMI/MINTP/SG/DGET/CSPM-PFC/SPM/IP5/EE1 2023 DU 07 AOÛT 2023 (SERVICES DE CONSULTANTS)SECTEUR : TRANSPORT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a demandé, au Groupe de la Banque Africaine de Développement, un prêt en vue du financement du Programme d'Aménagement Territorial de la Région de l'Extrême-Nord, et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce prêt pour financer le coût des services de consultant pour la **réalisation des prestations relatives à l'élaboration du Plan d'Action de la Biodiversité (PAB) en vue de la gestion de la réserve communale forestière de Kalfou du Programme d'Aménagement Territorial de la Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de cette opération comprennent l'élaboration du Plan d'Action de la Biodiversité (PAB) en vue de la gestion de la réserve communale forestière de Kalfou. Le consultant devra présenter la portée et les objectifs du PAB, qui doivent être élaborés de manière participative et avec l'implication de toutes les parties prenantes impliquées dans la gestion et l'utilisation de la Réserve naturelle et de l'aire protégée. Le champ d'application doit inclure une déclaration et une carte de la zone géographique d'application du PAB. Les objectifs doivent être limités dans le temps et permettre l'identification d'indicateurs mesurables pour leur réalisation.

3. Participation et origine

Le Ministre des Travaux Publics, invite les Consultants à présenter leur candidature, en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables).

4. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **25 Août 2023**, à **15 heures 30 mn** ; heure locale et porter expressément la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation des prestations relatives à l'élaboration du Plan d'Action de la Biodiversité (PAB) en vue de la gestion de la réserve communale forestière de Kalfou du Programme d'Aménagement Territorial de la Région de l'Extrême-Nord ».

A l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics

Direction Générale des Etudes Techniques

Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre.

Adresse géographique : Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun

Téléphone : (237) 222 22 44 51 ou 222 22 22 94; Fax : (237) 222 23 48 78 ou 222 22 22 94

E-mail : csepr_badbm@yahoo.fr

5. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à la « **Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque** » en date d'**octobre 2015**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **entre 09 heures et 16 heures**.

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BOURHA

COMMUNIQUE N° 007/CR/SG/C-BOURHA/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C.BHA/CIPM/2023, N° 006/AONO/C.BH /CIPM/2023 ET N° 007/AONO/C.BHA/CIPM/2023 DU 15/06/2023 DANS LA COMMUNE DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

VOIR COMMUNIQUE.

(002/DC, 006/AONO ET 007/AONO).

BOURRHA le 17 Juillet 2023

Le MAIRE

TCHIKOUA

COMMUNE DE TIBATI

COMMUNIQUE DAO N°006/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023 DU 13/06/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE TIBATI FINANCEMENT : FEICOM ET FONDS PROPRES DE LA COMMUNE, EXERCICE 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage

Communique :

Par Décision Municipale N° **016/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2023** du **26 JUIL 2023**, le marché objet du DAO susvisée est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise conformément au tableau ci-après :

Soumissionnaire	Montant	Délai	Observations
AFROMNI MOTOR SARL	65 000 000 FCFA	03 mois	

TIBATI le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES
EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET
PEDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET
PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
202352610730067222201.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la Fourniture et installation des équipements médicaux de divers services à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la Fourniture et installation des équipements médicaux de divers services dont la nature est indiquée dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture à l'issue des études préalables par lot est de :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	27 000 000
EQUIPEMENTS D'ORL	10 000 000
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	37 000 000
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	7 250 000
TOTAL	81 250 000

4. Allotissement

La fourniture est répartie en trois (04) lots :

DESIGNATIONS	N° LOT
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	LOT 1
EQUIPEMENTS D'ORL	LOT 2
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	LOT 3
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	

LOT 4



5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202352610730067222201**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) Sis à Yassa , BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **81 250 (quatre-vingt-un mille deux cent cinquante) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme tels, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPEd) au plus tard le **04/09/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°024/AONO/HGOPEd/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **soixante (60) jours** dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont les montants sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	MONTANT PREVISIONNEL	CAUTION DE SOUMISSION
EQUIPEMENTS DU BLOC OPERATOIRE	27 000 000	540 000
EQUIPEMENTS D'ORL	10 000 000	200 000
EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE CLINIQUE	37 000 000	740 000
EQUIPEMENTS DE GYNECOLOGIE	7 250 000	145 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (04) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°024/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 09/08/2023 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX DE DIVERS SERVICES A L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **04/09/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé, non daté et non cacheté, à la dernière page
- Nombre de oui inférieur à 5 sur 6

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	01
Délai de livraison	01
Qualification du Personnel d'installation	01
le service après-vente	02
Satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	01

TOTAL	06
--------------	----

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante, totalisant au moins 5 OUI sur 6 et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés. En cas de multiples soumissionnaires techniquement qualifiés, un soumissionnaire ne pourrait être adjudicataire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309

DOUALA le 9 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE SA'A

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005(BIS)/AONO/MINMAP/MINADER /C-SAA/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOL EKONO - CHEFFERIE EKALAN MINKOUL (5,1 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT: BIP MINADER 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le BIP MINADER 2023, le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux **d'ouverture de la piste agricole Chefferie Nkol Ekono - Chefferie Ekalan Minkoul (5,1 km), dans la Commune de SAA, Département de la Lékie, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes:

Installation du chantier;
Amené et repli du matériel ;
Déforestation
Abattage d'arbres
Dégagement de l'emprise
Mise en forme de la plate-forme et création des fossés et exutoires;
Dalot de 1 x1 m
Tête de dalot de 1 x1 m
Balises en béton armé

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif prévisionnel est de **Quinze millions (15 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalités de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public ; **MINADER** , Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr] dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement payable à la recette municipale d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies marqués** comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de SAA, au plus tard le **06 Septembre 2023 à 12heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005 (BIS)/AONO/MINMAP/MINADER /C-SAA/CIPM/2023 DU 09 AOUT 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CHEFFERIE NKOL EKONO - CHEFFERIE EKALAN MINKOUL (5,1 KM), DANS LA COMMUNE DE SAA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) F CFA**. Conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 Novembre 2005 fixant les montants de la caution et les frais d'achat du DAO, à défaut de cette caution de soumission, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **30 jours** après l'expiration de la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives et des offres techniques et financières) se fera en un temps. La séance de dépouillement aura lieu le **06 Septembre 2023 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de SAA, dans la salle des actes sise à l'hôtel de ville de Saa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non-respect de 71.42% des critères essentiels soit 20 oui sur 28.
- Absence d'un prix unitaire quantifié (BPU, DQE et SDP).

NB : la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des **(28)** critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ü Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- ü Les références de l'entreprise sur **03 critères** ;
- ü Le matériel de chantier à mobiliser sur **05 critères** ;
- ü Délai et planning d'exécution sur **02 critères** ;
- ü La capacité financière sur **01 critère** ;
- ü La méthodologie d'exécution sur **08 critères** ;
- ü La présentation de l'offre sur **05 critères**.

N.B.: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de SAA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante attribuera La Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de SAA, B.P.: 97 SAA, Tel.: 676 29 74 11/656 46 17 30, E-mail.: communesaalarose@yahoo.fr .

YAOUNDE le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MESSINA NOAH Jean Blaise

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/APN/CIPM/2023 DU 08 AOÛT 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE SUR L'OPÉRATIONNALISATION DE LA COMPLÉMENTARITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 2023-03-030504-613900

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2023-03-030504-613900

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant pour la réalisation de l'étude sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports camerounais, au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre de l'étude sur l'opérationnalisation de la complémentarité des ports du Cameroun, sans être limitées, se présentent comme suit :

2.1. Etat des lieux de la Gouvernance portuaire et des infrastructures portuaires au Cameroun

Le Consultant fera une description du cadre institutionnel qui régit la gestion et l'exploitation portuaire au Cameroun, depuis l'Office National des Ports du Cameroun (ONPC) jusqu'aux Organismes Portuaires Autonomes (OPA), en rappelant la réforme portuaire et en présentant la situation actuelle et ce, à travers :

v **Identification des points portuaires en exploitation au Cameroun (position géographique, caractéristiques, spécificités, exploitation, etc.)**

v **Etat des lieux/analyse des infrastructures (infrastructures de dessertes et connectivité à l'arrière-pays) actuelles sur les points portuaires répertoriés compte tenu du fait que l'infrastructure a un lien direct sur les services qui peuvent être rendus ;**

2.2. Analyse diagnostic de l'économie du Cameroun [1], de l'offre de transport maritime au Cameroun ainsi que de la dynamique de la demande de transport maritime au Cameroun face à la concurrence dans la Sous-région.

Le Consultant fera :

v **Elaboration des prévisions de trafic du Cameroun**

v **Analyse de la dynamique de la demande de transport maritime au Cameroun face à la concurrence dans la Sous-région**

2.3. Mise en évidence des points de convergence/complémentarité des ports (y compris une analyse SWOT)

Le Consultant devra faire ressortir les différents points existants de convergence des différents ports et les analyser. De même, il devra faire ressortir le cas échéant, les intérêts communs des ports afin de pouvoir identifier les actions à mener en synergie dans le cadre de la réalisation desdits intérêts.

2.4. Actions, procédures pour une opérationnalisation efficace de la complémentarité des ports

Il s'agira pour le Consultant, de dégager les actions et/ou processus à mettre en place de façon intégrée entre les ports afin de créer une synergie entre ces derniers, voire une cohabitation harmonieuse et mutuellement bénéfique. Il devra dégager tous les moyens à mettre en œuvre pour la promotion de la complémentarité des ports ainsi que leurs impacts.

Les détails de la prestation se trouvent dans la pièce n°6 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de **cinquante (50 000 000) millions FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets ci-après retenu, suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 004/AMI/APN/2023 du 22 mai 2023.

N°	NOMS DES CABINETS	ADRESSES	TELEPHONES
1	EMERGENCE/HTC	Yaoundé	675.63.38.18/699.48.88.51
2	CONCIEGERIE IMMOBILIERE (CIEC)	B.P 12712 Yaoundé	680.92.21.31
3	GLOBAL DEVELOPMENT CONSULTING Sarl (GDC)	Douala	677.68.83.38/699.93.63.71/222.21.97.14

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2023 IMPUTATION : 2023-01-010104-613100.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'ImmeubleCAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://>

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14,** sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'offre administrative ;

15 MO pour l'offre technique ;

5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivantes :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera d'utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14,** au plus tard le **18 septembre 2023 à 13 heures**, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N°004/AONR/APN/CIPM/2023 du 08 AOUT 2023

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA COMPLEMENTARITE DES PORTS CAMEROUNAIS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **18 SEPTEMBRE 2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec indication claire et lisible « **Copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1^{er} étage porte 05 de l'immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de cent quatre-vingt (180) jours ouvrables à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage de l'exécution des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à **un million (1 000 000) FCFA**.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis dans le cadre du présent Appel d'Offres Restreint, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme tel pour **servir d'offre témoin** destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **18 SEPTEMBRE 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les offres qui ne satisferont pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
4. Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
5. Absence de l'offre financière scellée et témoin à remettre à l'ARMP à l'ouverture des plis ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.

Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points ainsi qu'il suit :

1. Références du Cabinet réalisées dans les missions similaires...30 points

- Nombre d'études similaires réalisées.....20 points
- Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à trente millions (30 000 000) FCFA.....05 points
- F Ancienneté du cabinet consultant.....05 points.

2. Présentation des TDRS, approche méthodologique et plan de

Travail : 15 points

- Observations et suggestions sur les TDRS.....03 points
- Approche méthodologique ...04 points
- Description du rôle, du niveau d'intervention des parties prenantes (personnel clé, personnel d'appui, du Maître d'œuvre le cas d'échéant), ainsi que leur temps d'intervention dans la mission.....04 points
- Cohérence dans la répartition des tâches (planning d'exécution desdites tâches).....04 points

3. Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points-F

Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général et sommaire des parties, pagination, classement des pièces selon l'ordre du DAO.....04 pts ;

- Moyens logistiques et matériels du Consultant logiciels, imprimantes, ordinateurs.....06 points

4. Qualifications, compétences, du personnel affecté à la mission...40 points

- Chef de mission.....13 pts ;
- Expert en logistique et transport.....09 points ;
- Expert en planification stratégique du développement économique....09 points ;
- Expert en ingénierie financière...09 points.

5. Terme de références et CCAP paraphés à toutes les pages et signés à la dernière page portant la mention « Lu et approuvé » tampon et qualité du signataire /05 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80 pts/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

Assistance Technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155/222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 8 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°016/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°016/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 29 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE D'OXYMETRES DE POULS, DE TENSIOMETRES ET ACCESSOIRES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°016/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation suscitée :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	NATAN SARL BP : 8935 Douala	20 445 000	Deux (02) mois

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder sous quinzaine à la souscription du projet de marché relatif à cette commande, en vue de sa contractualisation.

DOUALA le 7 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04 BIS/AONO/MINAT/L/SIGAMP/CRPM/2023 DU 07 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOLOWA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région du Sud, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction du CIOP d'Ebolowa, Arrondissement d'Ebolowa II, Département de la Mvila, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Consistance des travaux (tranche ferme et tranche conditionnelle)

Les travaux comprennent notamment :

Phase I :

- a) Travaux préparatoires et installation de chantier ;
- b) Infrastructure (terrassement, fondation) ;
- c) Super structure (rez de chaussée et plancher haut) ;
- d) Etage et chaînage ;
- e) Charpente et couverture ;
- f) Electricité (courant fort et courant faible) ;
- g) Plomberie sanitaire.

Phase II :

- a) Travaux préparatoires et installation du chantier ;
- b) Terrassement ;
- c) Rez de chaussée et plancher haut ;

- d) Etage et chainage ;
- e) Charpente-Couverture ;
- f) Menuiserie-Bois ;
- g) Menuiserie-Aluminium ;
- h) VRD ;
- i) Electricité (courant fort et courant faible) ;
- j) Projection (rez de chaussée-étage) ;
- k) Filerie ;
- l) Appareil et appareillage ;
- m) Protection ;
- n) Réseau évacuation d'eaux pluviales ;
- o) Etage (filerie) ;
- p) Protection ;
- q) Réseau ondulé et informatique (VRD, Extérieur et Alimentation d'appareils et appareillages);
- r) Canalisation et alimentation ;
- s) Protection ;

3. **Cout Prévisionnel**

Le VRD prévisionnel et la réalisation des travaux est de deux cent vingt-six millions (226 000 000) FCFA, soit cent six millions (106 000 000) FCFA pour la phase I (2023) et cent vingt millions (120 000 000) F CFA pour la phase II.

4) **Participation (proportion site des bâtiments) ;**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales du domaine de génie civil et de travaux publics et de traitement des eaux, assujetties au régime d'imposition du réel.

5. **Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'emploi et de la Formation Professionnelle pour le compte des exercices 2023 et suivants.

6. **Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa ou à la Délégation Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Sud, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor public, d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées auprès des Services du Gouverneur du sud contre récépissé, **au plus tard le Mercredi 30 Aout 2023 à 14 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04 Bis/AONO/MINAT/L/SG/CRPM/2023 DU 07AOUT 2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (CIOP) D'EBOWA, ARRONDISSEMENT D'EBOWA II DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois pour la phase I et de six (06) mois pour la phase II.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission ou un chèque banque établi par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère des Finances d'un montant de quatre millions cinq cent vingt mille (4 520 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (1) temps. L'ouverture des offres administrative, technique et financière **aura lieu le Mercredi 30 Aout 2023 à 15 heures** par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM), dans la salle de réunions des Services du Gouverneur de la Région du Sud à Ebolowa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de l'original du cautionnement provisoire à l'ouverture ;
- b) Absence après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité après le délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- e) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- f) Offre financière incomplète ;
- g) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés) ;
- h) Non-obtention de 75% des critères essentiels.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats portent sur:

- le chiffre d'affaires ;
- l'accès à une ligne de crédit (attestation de solvabilité);
- l'expérience du personnel d'encadrement;
- Références du soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché ;
- Le délai et planning d'exécution ;
- la méthodologie et l'organisation du travail.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services du Gouverneur du Sud ou auprès de la Délégation Régionale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Sud.

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 /699 370 748.

EBOLOWA le 7 Aout 2023

Le GOUVERNEUR

NGUELE NGUELE Felix

COMMUNE D'OLAMZE

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 13 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX A OLAMZE VILLE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ,DANS LA COMMUNE D'OLAMZE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM ? REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 21 100 02 641836 523219 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une cité municipale de trois blocs de deux logements chacun dans la Commune d'Olamze pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local(MINDDEVEL)

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires et installation du chantier, les terrassements, les fondations, la maçonnerie –élévation, la charpente –couverture, la menuiserie métallique, bois et vitrerie, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture, les revêtements et les VRD.

3. Cout Prévisionnel

, pour un montant total toutes taxes comprises de cent million (100 000 000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et tout autre groupement d'entreprise soumis au régime du réel de droit Camerounais.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE dès publication du présent avis,

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE.Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE, **au plus tard le 10 AOUT 2023 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ DAONO/PU/RS/C-OL/SG/CIPM/2023 DU 13 JUILLET2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS SOCIAUX A OLAMZE VILLE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ,DANS LA COMMUNE D'OLAMZE DEPARTEMENT DE LA VALLEE DU NTEM ? REGION DU SUD

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois, soit cent quatre-vingt (180) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de deux millions mille (2 000 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 10 AOUT 2023 à 14 heures** précises, heure locale à la Salle de conférence de l'Hôtel de ville d'OLAMZE, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OLAMZE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

a) Critères éliminatoires

- § Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Code des Marchés Publics) ;
- § Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- § Absence de la caution de soumission ;
- § Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- § Offre financière incomplète ;

b) Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Moyens matériels ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Propositions techniques ;
- Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;
- Planning d'exécution des travaux ;
- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune d'OLAMZE.

OLAMZE le 13 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

MINISTERE DU COMMERCE**COMMUNIQUE N° 12/C/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 08 AOÛT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre du Commerce communique :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence ci-dessous :

N° DE L'AVIS	OBJET	ATTRIBUTAIRE
N° 00001/AONR-PU/ MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 15 JUIN 2023	MODERNISATION DES SALLES DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINCOMMERCE	ETS CHALLENGES SERVICES Délai de livraison : quatre-vingt-dix (90) jours Montant TTC: 80 000 000 FCFA

Le soumissionnaire attributaire est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics, porte 106), pour l'élaboration du projet de Marché.

Les entreprises dont les offres n'ont pas été retenues sont priées de bien vouloir les retirer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés (porte 106). Passé ce délai, lesdites offres seront purement et simplement détruites. /-

YAOUNDE le 8 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CAN1ER/SG/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A
BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE
D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2023, MINEDUB**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15 223 01 641227 523314426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2023, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A BEKA HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{er}

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires.
- Terrassement
- Fondations :
- Maçonnerie n élévation ;
- Charpente - Couverture:
- Menuiseries métalliques;
- Electricité :
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de **Dix millions (10 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot ;
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A BEKA HOSSERE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEDUB, Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire: **57 15 223 01 641227 523314426.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Mairie de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis. Tel : 699 17 02 22/698 14 33 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngaoundéré 1^{er} d'une somme non remboursable de **Quinze (15 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} contre récépissé, au plus tard **le 01 SEPT 2023 à 14 heures** et devra porter la mention:

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CAN^{1ER}/SG/CIPM/2023 DU 07 AOUT 2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNEL A BEKA
HOSSERE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1^{ER}
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois**.

Délais de réponse des soumissionnaires

Pour cet appel d'offre, le délai de réponse est fixé à **21 (vingt et un) jours** calendaires. Les entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication des avis d'Appel d'Offre.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (Garantie Bancaire de Soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et d'un montant égal à **Deux cent mille (200 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de la validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **rente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif,

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète et/ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'Ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 01 SEPT 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAN 1^{er} en présence du Maître d'Ouvrage ou de son représentant dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er}

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité persistante d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission, fausse déclaration, pièce falsifiée ou scannée ;
- Absence d'une caution de soumission ;
- Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieure à 70%.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Une déclaration sur l'honneur signée et datée certifiant la visite du site et selon le model joint en annexe ;
- Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des 03 (trois) dernières années, mais aussi qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Chiffre d'affaires des deux dernières années ;
- Attestation de solvabilité bancaire ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Expérience du personnel d'encadrement sur le chantier ;
- Les matériels essentiels (camion benne, aiguille vibrante, petits outillages de chantier, véhicule de supervision, et autres matériels) ;
- Proposition technique : existence d'une méthodologie (organigramme de l'entreprise, organisation et méthodologie d'exécution des travaux, planning d'exécution des travaux, plan du projet, disposition prévue pour la protection de l'environnement, l'hygiène et la salubrité du chantier)
- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Le non-respect de 2 critères entraînera l'élimination de l'offre,

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1^{er} dès publication du présent avis.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 »

NGAOUNDERE le 7 Aout 2023

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

COMMUNE DE NIETE

DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES DANS 07 ECOLES PRIMAIRES DE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES DANS 07 ECOLES PRIMAIRES DE NYETE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE Le Maire de la commune DE NYETE lance un Avis de consultation pour la Demande de cotation en vue de l'acquisition des matériels informatiques dans 07 écoles primaires de Nyété, Département DE L'OCEAN, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les prestations constituées en lot unique, consistent en la livraison des fournitures ci-après :

N°	DESIGNATION	QTE
1	ORDINATEURS COMPLETS DESKTOP HP INTEL CORE 4GO/500GO WINDOWS 10	16
2	ONDULEUR LEADER 1000 VA	16
3	RALLONGE 5 PRISES	16

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le BIP MINSANTE de l'exercice 2023 pour un montant prévisionnel de 11 900 000 (Onze Millions Neuf Cent Mille) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP et à jour par rapport aux administrations fiscales et à la CNPS, témoignant d'une expérience probante dans les projets de fournitures sur financement public dans le territoire national.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la commune DE NYETE ou au cabinet du maire, Tel : 697 09 97 83/ 650 20 30 71.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du SIGAMP de la commune DE NYETE ou au cabinet du maire, Tel : 697 09 97 83/ 650 20 30 71. Contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de NYETE d'une somme non remboursable de **Vingt Cinq mille (25000) francs CFA.**

7. Remises des offres **New(Additif)**

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré et déposé à la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de NYETE où un agent de la commune les recevra **au plus tard le 16/08/2023 à 12 heures** sous enveloppe avec la mention :« Demande de Cotation N°03/DC/C.NYETE/SG/CIPM/2023 DU 05/07/2023 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES DANS 07 ECOLES DANS LA COMMUNE DE NYETE »

8. Cautionnement Provisoire

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant de Deux Cent Trente Huit Mille(238 000) F CFA émise par une banque ou une assurance de premier ordre et selon la liste en annexe. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré

9. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les offres seront dépouillées au **plus tard le 16/08/2023 à 13 heures** à la salle des actes de l'hôtel de ville de la Commune de NYETE la lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme à la demande de cotation et enfin évaluée la moins disante.

NIETE le 5 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE BONDJOCK

PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRE COMMANDES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 12 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORT BETONNESSUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASEE BONDJOCK -NKONG KENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE DE BONDJOCK, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BONDJOCK (AUTORITE CONTRACTANTE).

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'Exécution des marchés publics ;
- Vu** la circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022. portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** la lettre-circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics
- Vu** Le Dossier d'**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/AONO/R-CE/D-NK/C-BONDJOCK/CIPM/23 DU 27 JUILLET 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 12 POTEAUX BOIS ENDOMMAGES PAR LES SUPPORT BETONNEUR LA LIGNE DE TRANSPORT ELECTRIQUE MONOPHASEE BONDJOCK –NKONG KENI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BONDJOCK, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**
- Vu** La proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés placée auprès de la commune de Bondjock
- Vu** Le rapport d'analyse des offres
- Vu** Le procès-verbal N°021 de proposition d'attribution de la CIPM/C.BONDJOCK du 31 JUILLET 2023.

DECIDE :

Article 1^{er}– La lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

LOT N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC LU (en F CFA)	MONTANT TTC CORRIGE (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS NDJAGI HILO B.P : 00 Yaoundé Tél : 696 32 51 10	17 977 057	17 977 057	TROIS (03) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-213/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 031/D13-141/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS D'ODONTOSTOMATOLOGIE CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE 4È ET 5È CATÉGORIES FINANCEMENT : BF

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3136/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
fourniture et l'installation des équipements d'odontostomatologie certaines Formations Sanitaires de 4è et 5è catégories	YACO'O SARL Tel: 693 342 279	243 559 560	45 jours	Proposé attributaire
	NEO MEDI SARL Tel: 693 678 268	243 558 000	45 jours	Éliminé pour absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif (attestation pour soumission CNPS et attestation de non redevance) après épuisement du délai supplémentaire de 48 h accordées

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-217/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 07 AOUT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 019/D13-81/AONO/MINSANTE/CIPM/2023 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL MÉDICAL DE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE POUR LES FORMATIONS SANITAIRES DE 3È,4È ET 5È CATÉGORIES.FINANCEMENT : BF

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3142 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 07 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Acquisition du matériel médical de gynécologie obstétrique pour les formations sanitaires de 3è, 4è et 5è catégories	GROUPEMENT ETS LA PATIENCE ET CONVERGENCE Tel : 222 216 846	247 660 000	90 jours	Proposé attributaire
	MEDICAL INNOVATION SARL TEL : 699 702 891	233 620 000	90 jours	Éliminé pour note technique inférieure au seuil requis par le DAO 75% (soit 11OUI/16, 68%)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-210/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 31 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 030/D13-140/AONR/MINSANTE/CIPM/2023 DU 13 JUIN 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES SPECTROPHOTOMÈTRES DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE 4È ET 5È CATÉGORIES EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BF

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°3134 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 AOUT 2023**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Restreint susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture et installation des spectrophotomètres dans certaines Formations Sanitaires de 4è et 5è catégories en procédure d'urgence	ETS SOLEIL SERVICES	248 357 760	45 jours	Proposé attributaire
	FUNDING GROUP	248 280 000	45 jours	Éliminé pour absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif (attestation pour soumission CNPS) après épuisement du délai supplémentaire de 48 h accordées

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de son marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Juillet 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUDA Malachie

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°049/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 13 AVRIL 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET CONSEIL POUR LA MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITE ANALYTIQUE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de

l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 011/AONO/CUD/CIPM/2023 du 12 Avril 2023 relatif au recrutement d'un Cabinet Conseil pour la mise en place de la Comptabilité Analytique à la Communauté Urbaine de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 09 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 24 Mai 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 24 Mai 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution des offres administratives et techniques N° 027/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 10 Juin 2023 ;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du _____ de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières du 29 juin 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 29 Juin 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 034/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 25 Juillet 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :**Article 1^{er}** : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
	AFREETECH B.P. : 35107 Yaoundé	80 000 000 (Quatre-vingt millions)	07

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin

DOUALA le 9 Aout 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 11/08/2023 à 13 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le 17/08/2023 à 13 heures, et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 19/07/2023 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</p>

YAOUNDE le 7 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !